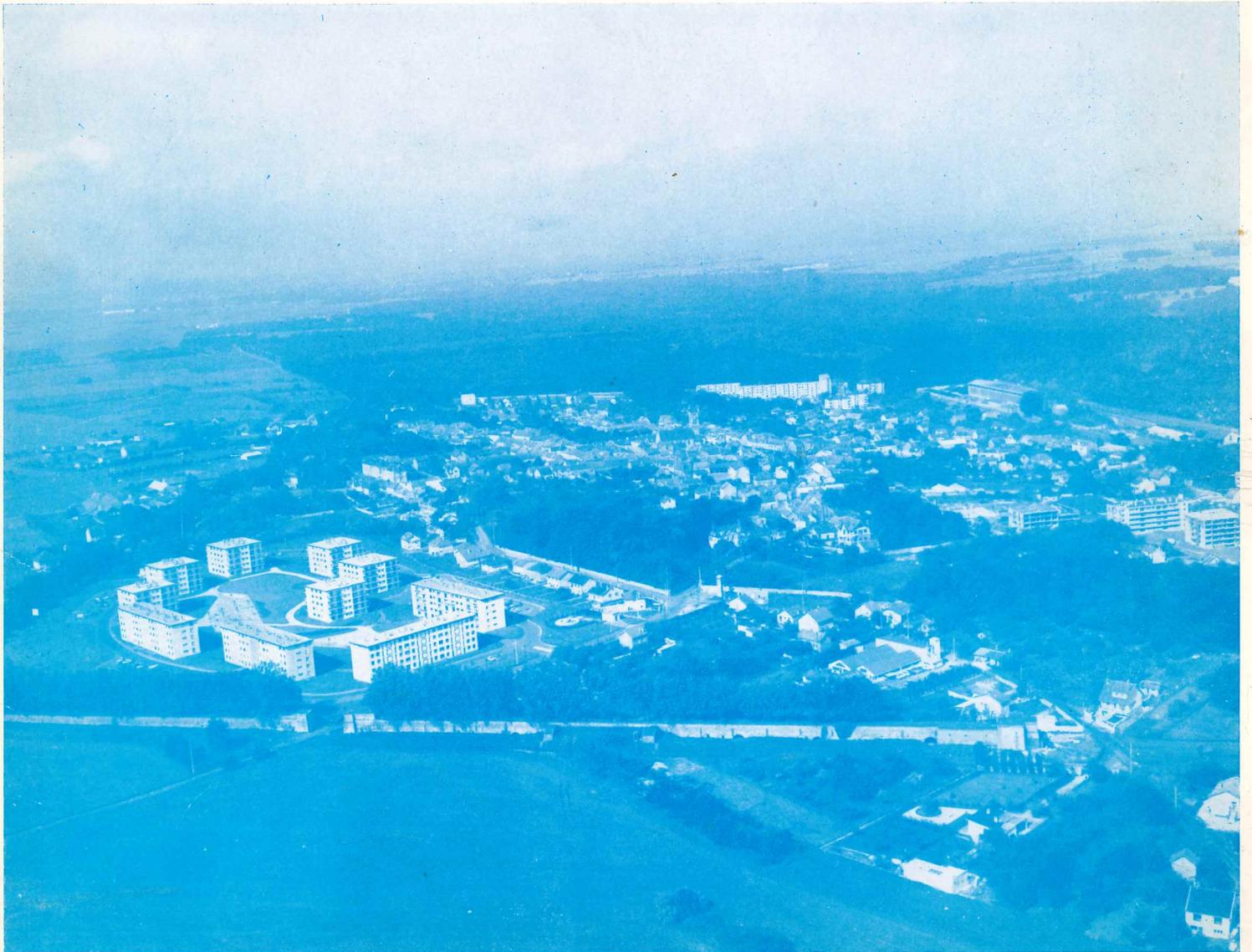


MENNECEY

1968



**MANUFACTURE GÉNÉRALE DE
JOINTS - AMIANTE ET CAOUTCHOUC**

Autoclarite

AMIANTE FERLAM

S.A.R.L. au capital de 450.000 F

51, avenue Jean-Moulin — PARIS-15 — Tél. 828.16.44

USINE : MENNECY (91)

TRANSPORTS --- DEMENAGEMENTS

dans toute la France et à l'étranger



DEVIS GRATUIT sur demande

REMBOURSEMENT ALLOCATIONS FAMILIALES et INTENDANCE

TOUTE LA MOTORISATION...

Du Jardin amateur à l'Entreprise professionnelle

MOTOCULTEURS
MOTOBECHES
MOTOFAUCHEUSES

STAUB Ets R. MICHELET

LISSES
Tél. : 10 à Lisses

91 CORBEIL-ESSONNES
34, rue de Paris

TONDEUSES A GAZON STAUB
MATÉRIEL NEUF

TRONÇONNEUSES STIHL
PIÈCES DÉTACHÉES

DÉMONSTRATION — RÉPARATIONS

VENTES TOUTES MARQUES

SERVICE APRÈS VENTE ASSURÉ



Entreprise de parcs et jardins

CRÉATION et ENTRETIEN

VENTE ET PLANTATION DE TOUS VÉGÉTAUX

Claude Fournier

28, rue du Petit-Mennecy - MENNECY

Téléphone : 498.02.15

ENTREPOTS de MENNECY

Combustibles solides, liquides, gazeux

MAZOUT Livraison par camions-citernes
munis de volu-compteurs

Etablissements

Judith

BUREAUX : 8, rue du Four-à-Chaux
et rue de la République

CHANTIERS : Rue du Four-à-Chaux

Téléphone : 498.01.54
498.00.29

MENNECY (Essone)

REVUE D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
de MENNECY

Vente interdite

INFORMATIONS :
ADMINISTRATIVES
ÉCONOMIQUES
TOURISTIQUES

REDACTION, DOCUMENTATION, DIFFUSION
MAIRIE DE MENNECY

Edition — Publicité

EDITIONS

TOURISME ET COLLECTIVITÉS LOCALES

Siège social :

29, avenue des Lias
MITRY-LE-NEUF (77)

La reproduction des textes, photos et
dessins est interdite sans autorisation
des Editions T.C.L.

Directeur de la Publication
Gérard CONSANI

Imp. MORIERE, Lisleux
Dépôt légal : 2^e trimestre 1968

— SOMMAIRE —

	Pages
Editorial	2
Le village de vacances de Lamoura	3
Recensement et Prévisions de population	4
Le nouveau Groupe scolaire	4
Le ramassage scolaire - Loisirs de nos jeunes	5
Ecole de Musique - La Vie artistique	6
Vacances de neige	6
Le Centenaire de la Fanfare	7
Service de Sécurité	8
Notre cité	9
L'eau - La voirie	10
Décoration et Illumination	12
Les Anciens - Le Club des Débrouillards	13
Plan de la Ville	14
Les Radio-Amateurs	16
Les industries locales	17
Mennecy : Village agricole - Club sportif	18
Amicale Bouliste	20
Un peu d'histoire	21
Les Artistes de notre région	23
Résultats scolaires	24
Amicale Laïque - Anciens Combattants	25
Un an déjà	27
Renseignements utiles	28

**MENNECY
PNEUS**

(M. ENFISSI, Directeur-Propriétaire)

ATELIERS de RECHAPAGE de PNEUMATIQUES
et de RÉPARATIONS toutes dimensions

VENTE DE PNEUS NEUFS, RECHAPÉS et d'OCCASION
Stock important

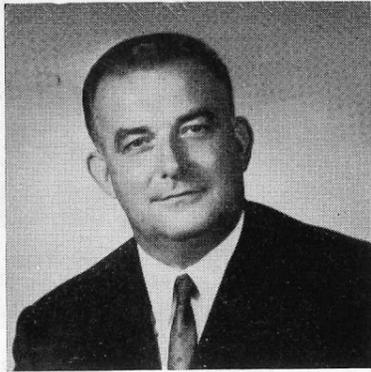
VENTE GROS et DÉTAIL

— Echange Standard —

SPÉCIALISTE DU PNEU AGRAIRE

1, rue de Paris - MENNECY (Passage à niveau)

Téléphone 498.00.67



EDITORIAL

Par **Jean-Jacques ROBERT**

Maire de Mennechy

Conseiller Général de l'Essonne

MES CHERS CONCITOYENS,

Après trois années, nous voici à la moitié du temps que vous avez bien voulu me confier. Il faut faire le point.

Après :

- l'aménagement de la Mairie,
- la modernisation de l'Ecole des filles,
- la création du restaurant municipal scolaire,
- la construction de la Gendarmerie,
- les travaux de la quatrième tranche d'assainissement,
- la réfection complète de la rue de la Fontaine,
- l'acquisition et la mise en service de la Maison des Associations et de la Culture,

Nous avons, en 1967 :

- 1° terminé la rue des Châtries, avec aménagement d'un parc pour voitures et trottoirs;
- 2° assaini la rue de la République, la rue du Four-à-Chaux, le bas de la rue Jean-Jaurès et une partie de la rue du Cimetière;
- 3° prolongé la canalisation d'eau de la Croix-Champêtre;
- 4° aménagé le nouveau cimetière;
- 5° éclairé l'avenue de Villeroy et l'entrée du pays, depuis le marais communal;
- 6° installé enfin, sur le Stade, quatre tours de 17 mètres portant des projecteurs, pour permettre à l'entraînement et aux manifestations sportives de se dérouler en nocturne;
- 7° construit en un temps record, la première tranche de notre école, soit quatre classes maternelles;
- 8° assuré l'envoi en vacances de neige de nos enfants et leur garde pendant les congés.

Voilà ce qui est fait et qui, traduit en chiffres, donne :

Achat de terrains et d'immeubles	525.000 F
Assainissement	510.000 F
Construction d'écoles	1.545.000 F
Routes et chemins	170.000 F

Aujourd'hui, voici le tableau d'urgence de ce qui reste à faire en 1968 :

- 1° La deuxième tranche du Groupe Scolaire qui commence, pour 12 classes primaires et 4 logements.
- 2° L'assainissement de ce Groupe Scolaire et de la future zone pavillonnaire par le chemin rural n° 19; l'assainissement de la rue Canoville, du bas de la rue Jean-Jaurès, de la rue du Parc, dont l'adjudication vient d'être prononcée; les travaux commenceront courant juin.
- 3° La zone pavillonnaire pour laquelle une Association syndicale d'études et d'aménagements vient d'être créée et qui a pour premier objectif le remembrement de cette zone.
- 4° Le château d'eau de 2.000 m³ qui sera achevé pour les vacances, libérant ainsi ancienne et nouvelle population de sérieuses préoccupations.
- 5° Un gymnase de 800 m², non subventionné, sera construit sur le Stade Municipal, à proximité des vestiaires, en bordure de la Route nationale 191.
- 6° A plus longue échéance, et si les opérations foncières peuvent être réalisées, une piste d'athlétisme autour du deuxième terrain de sports.

A la lecture de cet exposé sommaire, vous, vieux Menneçois, et vous, nouveaux habitants, à qui nous souhaitons la bienvenue, formant le vœu que vous vous intégriez rapidement avec nous, vous pouvez porter un jugement sur le travail que vous présente le Conseil Municipal.

La stabilité de notre ville va se situer autour de 5.000 habitants.

Pour permettre à tous de vivre agréablement, dans une cité plaisante et moderne, chacun doit contribuer, pour sa part, à l'œuvre commune.

C'est pourquoi votre Conseil Municipal accueillera toujours vos avis et vos idées.

Il travaillera ainsi dans les meilleures conditions et répondra parfaitement à vos besoins, en s'attachant à suivre les objectifs que vous souhaitez.

CETTE REVUE VOUS EST OFFERTE PAR LES ANNONCEURS Y FIGURANT...

FAITES-LEUR confiance... **RÉSERVEZ-LEUR VOS ACHATS !**

Le Village de Vacances de LAMOURA

Par M. Jacques ROBERT

MENNECY, il y a deux ans, eut connaissance de l'idée du Haut-Jura de réaliser un village de vacances de 1.000 lits à LAMOURA, coquette station sur la route des Rousses à Saint-Claude.

Après deux années de travail, l'accord se fit avec seize villes françaises, qui se sont groupées et ont constitué un Syndicat intercommunal, représentant une collectivité de plus de 700.000 habitants.

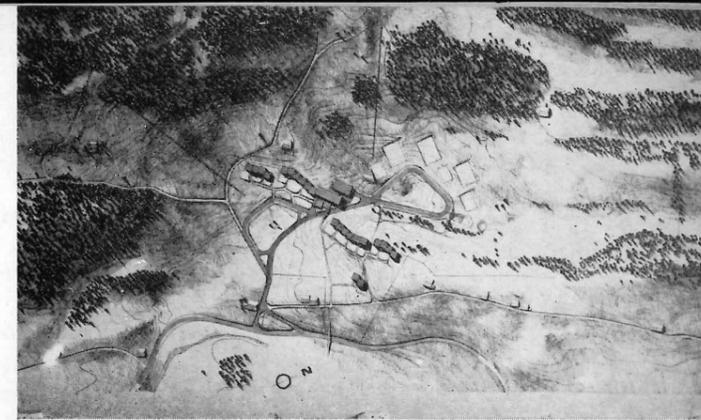
Ces villes sont : ANGERS, CHALON-SUR-SAONE, CHAUNY, LONGJUMEAU, LORIENT, MARLY-LE-ROI, RENNES, SAINT-DIZIER, SARTROUVILLE, SURESNES, TROYES et les quatre autres villes de notre Syndicat départemental.

Mes collègues m'ont fait le grand honneur de me confier la présidence de ce Syndicat et c'est pourquoi je veux faire le point avec vous, afin que vous sachiez où nous en sommes.

Le village de vacances sera édifié à « La Combe du Lac », sur une surface de 30 ha, adossé à la montagne et entouré, où que les yeux se portent, par des sapins. Le cadre est parfait. La végétation existante sera conservée intégralement.

C'est pourquoi, l'hiver et l'été feront la joie de ceux qui fréquenteront ces bâtiments que nous destinons à nos enfants pour la neige et les congés; à nos adolescents pour les sports et le plein air; à nos anciens pour le changement d'air; et à nos familles pour une forme de tourisme particulièrement attrayant, puisque les promenades et la proximité de la Suisse tenteront certainement tous les occupants de ce village.

Les architectes, choisis par concours, sont quatre Sautaudiens et, à 1.000 mètres d'altitude, ils ont prévu une implantation réussie: un bâtiment principal, facilement accessible et desservi par une grande place sera le point vivant du village; autour, deux ailes seront constituées par des pavillons de logements qui seront reliés grâce à une galerie couverte.



Afin de ne pas donner à ce centre un aspect trop urbain, les architectes ont recherché une diversité d'éléments, un découpage des silhouettes de toitures, une expression de façades assez mouvementées avec décrochement de blocs de pavillons en plan et en élévation.

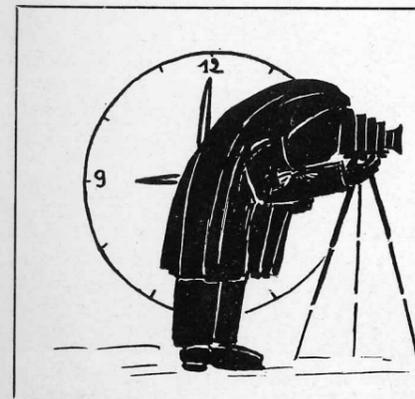
Il faut s'arrêter quelques instants sur ce bâtiment central qui comprend un sous-sol avec chaufferie, des installations sanitaires, un rez-de-chaussée avec salle à manger de 900 m², une cuisine et des annexes, représentant 800 m², l'entre-sol avec bureaux, salles de jeux, bibliothèque; au premier étage, le foyer du personnel et les chambres, trois appartements et 21 chambres au deuxième étage; d'autres appartements enfin, aux troisième et quatrième étages.

En ce qui concerne les chalets d'habitation, il existe deux programmes distincts de 44 et 88 lits. Chacun de ces chalets comporte des escaliers très doux, utilisables pour les personnes âgées, des balcons et naturellement toutes les installations sanitaires: un cabinet de toilette et une douche propres à chaque chambre.

Comme vous pouvez le constater, c'est un village de vacances ultra moderne. Le premier coup de pioche sera donné sans tarder, puisque l'adjudication des voiries et réseaux divers a été prononcée le 29 avril. Tout sera terminé, je l'espère, pour DECEMBRE 1969, car le programme est important puisque 14.000.000 de francs sont nécessaires.

Parallèlement, nous participerons au développement de ce Haut-Jura, très attachant, puisque de nouveaux emplois seront créés (de 60 à 80) et que des nouvelles remontées mécaniques sur le crêt Pelat, situé en face, développeront les installations sportives.

Aidé dans ma tâche par mon collègue Raymond NICE, 2^e délégué, je suis persuadé que, dès maintenant, tout MENNECY aura à cœur de connaître LAMOURA qui sera pour chacun synonyme de... vacances.



A 100 mètres de la Gare

PHOTOGRAPHIE D'ART
HORLOGERIE | BIJOUTERIE | RADIO
M. & Mme

Le Mesle Louis

(Maison GALERNE)

21, rue du Général-Leclerc — MENNECY — TEL. 498.00.89

SERVICE APRES VENTE

Echos sur le recensement et prévisions de Population

par M. Joseph JUDITH, Maire Adjoint



(Photo T.C.L.)

Au moment où les textes composant le présent Bulletin Municipal sont remis à l'imprimeur, le recensement est en cours de terminaison.

Les bulletins recueillis permettent de chiffrer la population municipale entre 3.800 et 3.900 habitants

Vingt-sept appartements sont seulement occupés dans la Résidence du DOMAINE DU BEL-AIR sur les 170 logements qui composent cet ensemble.

Si l'on tient compte de la population future qui habitera ce Domaine, de celle qui occupera la zone pavillonnaire dont le démarrage est très proche, de celle qui logera dans les nouveaux immeubles H.L.M. dont le projet est à l'étude et aussi de celle qui résidera dans les maisons individuelles qui pousseront dans les deux prochaines années, la prévision de cinq mille habitants pour 1970 sera atteinte et peut-être dépassée.

Il est bon, pour l'information de nos concitoyens, de faire observer que l'expansion de notre petite ville se poursuit raisonnablement et que l'intégration relativement lente des nouveaux administrés, qui deviennent d'intéressants contribuables, évite les douloureux problèmes budgétaires qui frappent les localités à développement rapide et quelquefois inconsidéré.

A LA GRANDE MAISON

M. CAEN - Chemisier-Habilleur

8, rue St-Spire - CORBEIL-ESSONNES - Tél. : 498.16.59



LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

par M. M. LEGRAND
Conseiller Municipal

Avec l'extension de l'agglomération et le nombre croissant de la population scolaire, il devenait indispensable de construire de nouvelles écoles, les deux groupes existants n'y suffisant plus.

Après avoir acquis un terrain à l'est de notre territoire, au lieu-dit « La Jeannotte », en bordure de l'ouvrage des eaux de la Vanne, d'une superficie d'environ 18.000 m², pour un montant de 280.000 francs, le Conseil Municipal décida d'y faire édifier le Groupe scolaire projeté.

Des difficultés ont surgi, occasionnés par des exigences administratives, mais elle ont été franchies et une première tranche a pu être réalisée pour la rentrée de 1967, à quinze jours près, l'entreprise ayant bien tenu ses engagements. Il s'agit de quatre classes maternelles. Nos enfants et leurs maîtresses ont le plaisir d'y trouver des installations très confortables dans des locaux clairs et spacieux.

Il y avait un grave problème de trajet pour les enfants dont les familles habitent à une longue distance de ce nouveau lieu. Il a été résolu, par une décision du Conseil Municipal, d'assurer le transport de nos petits, par autocar, du Groupe scolaire des filles à l'Ecole maternelle et vice-versa, quatre fois journalièrement.

Evidemment, la situation un peu isolée de la nouvelle Ecole maternelle donne l'impression que nos enfants campent dans la nature, mais la seconde tranche, comportant



L'une des 4 classes de la nouvelle école maternelle
(Photo T.C.L.)

CYCLES - CYCLOMOTEURS
— Dépositaire BUTAGAZ — **C. VIAUX**
26, RUE DE MILLY - MENNECY - Tél. 498.00.47



Le ramassage scolaire

par M. P. GIBERT
Maire-Adjoint

MAUDRY Frères & Cie S.A.
CHAUFFAGE - VENTILATION
CONDITIONNEMENT D'AIR
BRULEURS A MAZOUT
SERVICE ENTRETIEN APRÈS-VENTE

18, rue Notre-Dame - 91 - CORBEIL - Tél. 496.01.25
Succursale : 8, rue Luisant - MONTLHERY - Tél. : 92

Chaque jour, trois autocars se déplacent en direction de trois établissements d'enseignement :

Soixante-trois enfants vont au C.E.G. de BALLAN-COURT-SUR-ESSONNE.

Quatre-vingt-neuf enfants vont au C.E.S. de CORBEIL-ESSONNES et au Lycée de CORBEIL-ESSONNES.

De plus, un service (quatre fois par jour) inter-école dessert, pour nos soixante petits, l'Ecole maternelle.

Des difficultés surviennent quelque fois, occasionnées par certains enfants très turbulents... C'est, heureusement, une minorité qui ne dépasse pas huit élèves. Il convient d'être indulgent et, après quelques réprimandes, tout rentre dans l'ordre.

Les services fonctionnent bien régulièrement et donnent grande satisfaction aux familles.

SERRURERIE - FERRONNERIE
CHARPENTE MÉTALLIQUE
FERMETURES ET CLOTURES MÉTALLIQUES

André VIOLETTE

6, rue Général-Leclerc - MENNECY - Tél. 498.01.08



Les Loisirs de nos Jeunes

par M. R. CHANGENET
Conseiller Municipal

Nous sommes frappés, lorsque nous nous trouvons à la sortie de nos écoles, de voir le nombre d'enfants qui les fréquentent. Quand on pense qu'ils sont plus de sept cents, nous devinons aisément tous les soucis majeurs que cela engendre.

La Municipalité en est bien consciente, puisque l'un de ces aspects qu'est le difficile problème des loisirs, fut l'occasion de réaliser un projet qui lui tenait à cœur : accueillir ces enfants en créant une garderie pour ceux d'âge scolaire et par là même soulager les parents qui travaillent ; et, d'autre part, donner des possibilités d'expression dans tous les domaines, aux jeunes gens.

C'est pourquoi, les jeudis et pendant la période des vacances, la Maison des Associations et de la Culture et le stade municipal sont mis à la disposition des plus jeunes.

Il n'est pas besoin de souligner l'utilité de cette mesure, il suffit de savoir que la fréquentation est telle, que le délicat problème de l'encadrement devint vite brûlant.

Cet encadrement est de nature complexe, car il doit savoir proposer des jeux à nos enfants pour les intéresser, séduire leur imagination et ensuite s'éloigner pour qu'ils se sentent capables de diriger seuls leurs amusements. Ils ont, en outre, à leur disposition, des revues, des jeux de salle et la télévision. De plus, pour ceux qui le désirent, la possibilité leur est donnée d'aller à la piscine de CORBEIL-ESSONNES, sous surveillance.

Il est certain que, par la suite, l'expérience aidant, d'autres activités plus diverses leur seront proposées. D'ores et déjà, des cours de solfège et d'instruments de musique sont mis gratuitement à leur disposition ; des sections sportives leur font appel aussi dans différentes disciplines. Enfin, dans la contexture de la Maison des associations, des sections se sont créées, tels que : philatélie, radio-amateurs, modèles réduits, secourisme, arts et peinture, théâtre, bridge, cours de langues étrangères, danses, etc., où chacun peut venir librement partager son savoir par des réunions, séances de travail en atelier et par des contacts individuels, lui permettant de s'épanouir.

Bravo à tous ces jeunes qui ont su profiter des possibilités qui leur ont été offertes, et plus particulièrement aux animateurs de chacune des sections !

Vous en déduirez, par conséquent, que le cadre des loisirs est suffisamment vaste à MENNECY. Souhaitons, pour conclure, qu'il s'élargisse encore davantage sous l'impulsion de notre sympathique jeunesse, renforçant ainsi l'amitié qui l'anime.

marin

Entreprise Générale de MARBRERIE

7, rue Marchand - CORBEIL-ESSONNES
Téléphone 496.08.10



ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

par M. Gilbert LOUET
Conseiller Municipal

En 1966, fut instituée, à MENNECY, une école de solfège et musique; création due au Conseil Municipal.

M. LOUET, directeur, reçoit les jeunes à la salle des répétitions de la Fanfare, le jeudi, de 18 heures à 20 heures, et le samedi, de 17 heures à 20 heures.

Déjà le travail a porté ses fruits, puisque sept jeunes sont venus grossir les rangs de la Fanfare.

La relève est prête; en effet, huit nouveaux, dont deux filles, vont être bientôt pourvus d'instruments.

Une précision qui vaut d'être soulignée: les cours sont GRATUITS.

Vous qui aimez la musique, faites-la connaître et apprendre à vos enfants par les soins de notre jeune école.



Vacances de neige à Saint-Sorlin-d'Arves

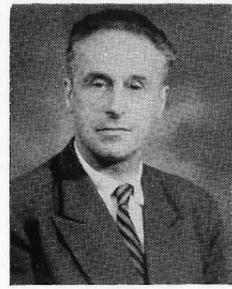
par M. R. NICE
Conseiller Municipal

Les enfants, désignés pour participer aux vacances de neige, se sont rassemblés le vendredi 22 décembre 1967, à 6 h 30, place de la Mairie, accompagnés par leurs parents.

M. et Mme NICE, qui ont tenu à accompagner les enfants jusqu'à SAINT-SORLIN, les ont pris en charge pour les conduire rue de Grammont, à PARIS, où avait lieu le rassemblement général.

Le départ en car vers la gare de Lyon s'est effectué normalement, et c'est à 9 h 40 que le train s'est ébranlé.

Toutes les têtes étaient collées aux glaces pour admirer le paysage, mais bientôt les mains se sont mises à fouiller dans les sacs pour le déjeuner. Le voyage s'est effectué normalement, sans aucun incident, et l'arrivée tardive au chalet IMA, à SAINT-SORLIN, avait creusé les estomacs; après un bon repas, nos enfants se sont couchés et, dès le lendemain matin, ils ont fait



La vie artistique

par M. A. GILLES
Conseiller Municipal

Dans la trépidation de sa vie, dans les chromes et le mauvais goût qui l'entourent, l'homme des temps modernes éprouve de plus en plus vivement le besoin d'une halte qui lui permette de retrouver son calme. Et pour y parvenir, l'art est un des moyens qui lui est donné.

L'afflux des visiteurs aux expositions artistiques et le succès constant de celles qui sont organisées à MENNECY, par M. COLAS et ses amis, pour la peinture, sculpture, reliure, photographie d'art, en sont une preuve.

Le sentiment artistique se retrouve dans d'autres domaines: l'exposition de timbres poste, récemment faite par la section de philatélie de la Maison de la Culture, a montré que de nombreux timbres sont des œuvres d'art qui contiennent tous les éléments d'un tableau dont le très petit format ne diminue pas le caractère. Et il semble que tous les pays rivalisent pour transmettre, par leurs timbres, les témoignages de leur art.

Ainsi, le timbre, ce message de l'amitié, peut être aussi un message artistique.

connaissance avec le pays. La neige étant peu abondante, il n'y a pas eu de leçon de ski, mais une promenade en montagne. Cette neige, tant attendue, est tombée à profusion le jour de Noël, et à partir de ce moment tous nos jeunes vacanciers ont fait du ski tous les jours, non sans quelques bûches.

La nourriture était copieuse et saine, les dortoirs en parfait état et même surchauffés.

La direction et l'encadrement étaient assurés d'une façon parfaite.

C'est en somme un très agréable séjour que nos enfants ont passé dans cette belle contrée savoyarde et c'est un peu avec mélancolie qu'il a fallu prendre le chemin du retour, et le 3 janvier, tous nos enfants rentraient en parfaite santé, à 11 heures du matin.

Les enfants et leurs parents remercient la Municipalité de l'effort fait en ce domaine.

La Célébration du Centenaire de la Fanfare de Mennecy

par M. R. NICE, Conseiller Municipal

Je vous ai entretenu, dans les précédents bulletins, de la formation, de la vitalité et des espoirs que nous avons mis en notre Fanfare. Je voudrais revenir sur l'année 1967 qui fut celle de son centenaire et vous rappeler les festivités des 3 et 4 juin qui ont connu un succès populaire incontesté.

Rappelons-nous, en effet, ce bal de la Bière qui a été animé par un orchestre tyrolien de grande valeur, nous ayant fait danser toute la nuit sur des airs du folklore, agrémentés de danses modernes, et tous, jeunes et vieux, s'en donnèrent à cœur joie, tout en buvant des tonneaux de bière et dégustant des chapelets impressionnants de saucisses, et ce n'est que tard le lendemain matin, que chacun se quitta à regret, dans le souvenir d'une nuit pleine d'ambiance. Nos amis tyroliens nous ont quittés dans la journée du 4 pour rejoindre leur lointain pays, mais ils ont emporté un souvenir de MENNECY qui, nous ont-ils dit au moment des adieux, ne s'estompéra pas de sitôt.

Le dimanche 4 juin, notre ville s'est animée tôt pour recevoir les Sociétés invitées à participer au grand festival du centenaire et, lorsque l'harmonie des mineurs de THIERS (Nord) se présenta sur la place de l'Hôtel-de-Ville, coiffée du casque et vêtue de bleus de travail, elle fut l'objet de l'admiration de la population pour sa bonne tenue et son ensemble.

Ce fut ensuite l'arrivée de « La Boulonnaise » qui, par le nombre impressionnant d'exécutants, reçut un accueil enthousiaste et bien mérité. Nous accueillîmes ensuite le « Rondeau Bordelais », groupe folklorique en costume régional, qui exécuta quelques danses pour la plus grande satisfaction de tous.

ALIMENTATION GÉNÉRALE - FRUITS - PRIMEURS
Liqueurs - Vins - Crèmerie - Charcuterie
Maison BOCQUET
2, rue Général-Pierre - MENNECY - Tél. : 498.00.80

BOULANGERIE PATISSERIE
A. GOBBÉ
3, rue de Milly - MENNECY - Tél. : 498.00.16

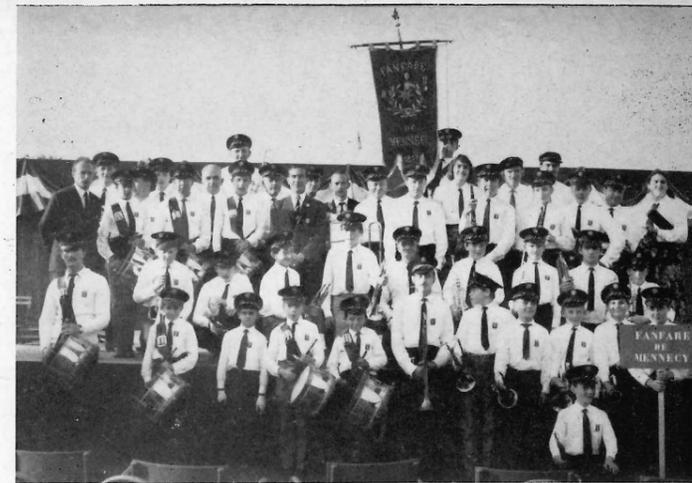
Ets SINDEK

Siège social et Usine : Route Nationale n° 191 - MENNECY (Essonne) - Téléphone : 498.01.09

Installation de Chauffage central - Air chaud - Air pulsé - Mazout - Gaz, etc...
dans toutes ses applications

INSTALLATIONS SANITAIRES — CITERNES A MAZOUT

DEVIS GRATUIT — DÉLAIS RAPPROCHÉS — SERVICE APRES-VENTE — CRÉDIT POSSIBLE
Bureaux ouverts tous les jours ouvrables : de 8 h. à 19 h. ; le samedi, jusqu'à 17 h. et sur rendez-vous



A 14 heures, toutes les Sociétés participantes auxquelles s'étaient joints nos amis de LA FERTE-ALAIS, en grande tenue, partirent de différents points de notre cité pour converger vers la place de l'Hôtel-de-Ville, en vue de former un défilé qui emmena tout le monde au parc municipal des sports, où devait avoir lieu l'audition de chaque Société. Cette journée fut remarquable par la qualité des œuvres produites ou des danses exécutées, une foule considérable applaudissant chaque exhibition. Puis vint le moment des récompenses et ce fut avec émotion que M. le Maire retraça la vie de notre Société, sans omettre de mentionner les noms de ceux qui l'illustrèrent au cours de ses cent années d'existence : les LAVALETTE, VASSE, CHARIERAS, JACOB, PARENT, FRONTIER, THAVARD, le si dévoué président GEROST. Lorsque notre ami Jean-Louis CANIVET monta sur le podium pour recevoir la médaille de la ville à l'occasion de ses cinquante années de sociétariat, une salve d'applaudissements le salua, prouvant ainsi la reconnaissance de MENNECY pour sa fidélité à la Fanfare, et ce n'est pas sans une certaine émotion qu'il prit la baguette pour diriger le morceau final de ce festival qui fut favorisé par un temps splendide et suivi par une foule de connaisseurs.

Notre Fanfare est donc rentrée maintenant dans la postérité, nous formons des vœux pour qu'elle se perpétue bien loin dans le temps et, pour cela, nous lançons un appel à tous ceux que la musique pourrait intéresser, afin de renforcer encore cette belle phalange qui, sous l'actuelle direction de M. Gilbert LOUET, fait la gloire et l'honneur de MENNECY.



Notre Service de Sécurité

par le Capitaine René DHONT
Conseiller Municipal

L'activité du Corps de Sapeurs-Pompiers ne se relâche pas et maintes interventions ont été effectuées dans l'année 1967, dont une assez grave : le feu de l'entrepôt de papiers, dans la cour de la Gare, en août. Que ce soit pour une intervention de cette ampleur ou pour un simple feu de cheminée, épuisement de cave, destruction d'insectes dangereux, ou toute autre intervention, chacun sait qu'il peut compter sur cette formation.

Mais, le rôle du Corps de Sapeurs-Pompiers ne s'arrête pas là. En effet, la prévention, le secourisme et la protection des personnes sont pratiqués et enseignés. Le service compte, dans ses rangs, des hommes brevetés secouristes avec spécialisation réanimation et son chef, après un stage à BLOIS, a été admis au monitariat national de la Protection Civile. Des cours de secourisme ont eu lieu et auront lieu cette année à partir de septembre, dirigés par le lieutenant-médecin LEON et par le capitaine DHONT. Ces cours pourront être suivis par tous.

La prévention, pratiquée à longueur d'année et chaque fois que l'opportunité se présente, se matérialise plus encore à l'occasion des journées nationales du feu organisées par la Protection Civile en mai, et, lors de cette manifestation, des conférences sont faites, notamment aux écoles, et l'on apprend aux enfants les principales méthodes de réanimation. On cherche à inculquer aux

LIBRAIRIE — PAPETERIE — IMPRIMERIE

VIGNIER

27, rue Notre-Dame — CORBEIL-ESSONNES
Téléphone : 496.02.95

TOUS LES LIVRES
FOURNITURES SCOLAIRES et de MAIRIE
MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER

jeunes auditeurs le geste qui sauve, dont le premier témoin d'un accident doit être l'acteur.

En 1967, ces manifestations ont consisté en ces conférences et ensuite, sous la direction des institutrices et instituteurs, en la visite, avec explications, du poste d'incendie et de ses matériels.

Il est remarquable de constater que ces visites suscitent un très grand intérêt parmi les enfants, il en est un témoignage vivant : l'incorporation de jeunes sapeurs dans le sein de notre Compagnie. Ces jeunes seront, comme leurs aînés, formés pour cette tâche exaltante qu'est le Service d'incendie et de secours et nul doute qu'ils réussiront aussi bien leurs examens que les anciens.

En cette période moderne où l'on voit l'évolution démographique de notre ville augmenter le chiffre de la population, où l'on voit les conditions de vie se modifier, les risques se déplacent et l'effort nécessaire en matière de secourisme doit être fait parallèlement et peut-être avec plus de prévoyance que l'effort accompli pour la sauvegarde des biens.

La Municipalité en a été consciente, en dotant le Service d'incendie du matériel nécessaire à cette tâche primordiale, dont le but est la protection constante et la défense des vies et biens de notre population.

Ambulances Modernes

JOUR ET NUIT

33, rue Général-Leclerc

96, rue Saint-Spire

**Téléphone : JOUR 496.00.52
NUIT 496.05.71**

**VOITURE " ID 19 " TOUT CONFORT
TRANSPORTS A GRANDE DISTANCE**

Recouvrement direct auprès de la Sécurité Sociale



Notre Cité

par M. André VIOLETTE
Conseiller Municipal

Souvent, quand on parle d'une commune, on pense toujours à l'élément matériel, c'est-à-dire au cadre; les maisons, les monuments, les rues, l'église et la mairie. Mais, une commune est aussi l'ensemble des citoyens de la cité, ce sont les personnes qui habitent les immeubles, les enfants qui fréquentent les écoles, les ouvriers et ouvrières de nos usines et ateliers, les animateurs dévoués de nos sociétés locales, le personnel de nos administrations et le Conseil Municipal qui est la représentation élie de tous les électeurs.

De nos jours, les habitants d'une localité viennent d'horizons différents et ici, à MENNECY, nous n'échappons pas à la règle. Il y a plus de cinquante ans, bien avant la grande guerre, la population de notre commune était, dans son ensemble, très sédentaire, en dehors des mutations de fonctionnaires; nombre de familles avaient fait souche depuis bien des lustres. On retrouve dans les livres de la paroisse d'avant 1789, des noms comme HOU-BLOUP, PENLOUP, BESNIER, CHAPET et PARENT: certaines familles se sont éteintes depuis peu de temps ou bien se sont éloignées, mais d'autres ont encore des descendants ici, à MENNECY. A ces époques-là, on vivait beaucoup en cousinage, ma grand-mère, née CHAPET, était cousine avec bien d'autres personnes de sa génération; le témoignage de ces alliances, nous le retrouvons sur les monuments de notre cimetière. Et puis, ce furent nos contemporains, des noms que nous connaissons depuis l'école, des enfants nés à MENNECY de parents natifs, eux aussi, de la localité ou de communes voisines. Ces gens-là, nous les connaissons tous, ce sont nos camarades et nos amis, ou bien ceux de nos pères et mères. Je ne voudrais citer aucun nom car ils sont trop nombreux et tous égaux dans notre amitié. Ce sont eux qui, avec quelques familles venues entre temps, ont acheminé notre cité jusqu'à son essor de ces dernières années.

Il convient maintenant de souhaiter la bienvenue à toute la nouvelle population qui a occupé nos immeubles modernes; qu'ils soient les habitants des Hautes-Châttries, de Mennechy-le-Val, de La Corbillasse, du Petit-Parc, de Bel-Air, et également à tous ceux qui ont choisi notre localité pour y construire ou y acquérir une maison. A tous, le Conseil Municipal fait bon accueil et souhaite que chacun participe à la vie de notre commune avec ses moyens et ses compétences. Nos sociétés et nos associations ont besoin de bonnes volontés pour grossir leurs rangs.

Bien souvent, dans les bulletins municipaux, on a tendance à parler largement des activités locales qui sont, en fait, des groupements de loisir ou d'entraide. Il faut aussi, pour vivre, d'autres activités, notre travail à tous. Si nous revenons encore une fois en arrière, dans le temps, nos anciens et ceux de notre génération se souviennent avoir quitté l'école à 12 ans, après le certificat d'études, et être entré en apprentissage. Les garçons étaient pris par nos artisans locaux, combien d'entre nous ont été peintres en bâtiment, menuisiers, serruriers, bouchers, charcutiers ou maçons; quant aux filles, c'étaient nos couturières qui leur apprenaient à tirer l'aiguille. A cette époque, les industries de MENNECY étaient peu importantes, nous avions la Sucrierie, qui occupait une trentaine d'ouvriers permanents et qui faisait appel en fabrication à la main-d'œuvre saisonnière, et l'usine CORDA, qui est la plus ancienne de la localité. Mais maintenant, cela n'est plus comparable, petit à petit, nos artisans et artisanes



se sont effacés; il n'y a plus de bourrelier, ni de maréchal-ferrant, les artisans du bâtiment ont réduit leur personnel et les couturières n'ont pu supporter la concurrence de la confection. De nouvelles usines, de petite et moyenne importance, se sont installées dans nos murs et apportent du travail à plus de cinq cents personnes. Ce sont : les Etablissements SEGALT, fabricants de robinetterie, cette usine a réalisé l'équipement en vannes haute pression du sous-marin atomique français; ce sont également les Etablissements PIOT et TIROUFLET, fabricants et exportateurs d'appareils électro-pneumatiques, Oscar de l'exportation, en 1966. Nous avons aussi la SOFRANELEC qui fabrique des circuits imprimés pour l'industrie électronique; l'AUTOCLAVITE qui se spécialise dans la fabrication de joints industriels pour tous usages et en toute matière; SINDEK, tôlerie et chaudronnerie industrielle; toujours l'usine CORDA, Etablissements RIGOT-STALARS et Cie qui fabrique et répare des sacs en jute pour l'industrie et l'agriculture; et la plus importante de toutes, à la place de notre ancienne sucrierie, les Etablissements LECOURESONNOIS qui, par son équipement moderne, rivalise avec bien d'autres usines fabriquant le papier et le carton. Parmi les autres établissements, nous pouvons citer MENNECY-PNEUS, spécialiste du rechapage, la fonderie LEVEQUE, les Etablissements Jean-Jacques ROBERT qui, après avoir confectionné pendant quelques temps des vêtements militaires, se sont orientés vers les tentes, le camping et les sports. Nous avons aussi quatre entreprises de transport, deux négociants en combustibles et un négociant en grains et engrais. Et puis toutes nos entreprises du bâtiment qui emploient quelques ouvriers, trois entreprises de confection qui donnent du travail à domicile et trois mécaniciens en automobile. Je n'aurai garde d'oublier tous nos commerçants qui participent, par leurs services, à l'activité de notre commune. Les professions libérales sont bien représentées par une active étude de notaire, par trois docteurs en médecine, très dévoués à nos administrés, par un huissier de Justice, à la tâche parfois ingrate, et par un géomètre, très expert sur la répartition de notre territoire. Il n'est pas facile de faire le tour des professions sans oublier personne, que l'on veuille bien m'en excuser, le mérite de participer à la vie laborieuse de notre cité n'en est pas pour autant diminué.

Il y a aussi l'agriculture, car la commune de MENNECY est encore agricole, si elle est de moins en moins rurale. Certes, il ne s'agit plus des fermes animées d'autrefois, avec leurs bestiaux et leurs attelages aux joyeux grelots. Il n'y a plus de poules sur les tas de fumier, de crottin sur les routes, mais nos fermes sont toujours actives et leur modernisation leur permet de pratiquer la culture des céréales à grand rendement.

Voilà, je pense avoir fait un large tour d'horizon sur notre cité et ses habitants. Il y a sûrement encore beaucoup à dire, mais je laisse à mes collègues du Conseil Municipal le soin d'exprimer ce que chacun d'eux ressent à l'égard de notre MENNECY.

Pompes Funèbres Générales

Concessionnaire du service extérieur

des Pompes Funèbres de
M E N N E C Y

S'adresser à **CORBEIL-ESSONNES**

33, rue Général-Leclerc

ou

96, rue Saint-Spire

Téléphone 496.00.52

Toutes démarches et formalités évitées aux familles

CORBEIL MOBILIER

MEUBLES

Décoration Appareils Ménagers

Magasin n° 1

Place du Marché

CORBEIL

Téléphone : 496.10.21

Magasin n° 2

9, rue de Paris

(Ang. rue Feray)

ESSONNES

2 grands magasins

à votre service !

3.000 m² d'exposition

Un Problème : L'EAU

par M. A. VIOLETTE
Conseiller Municipal

Dans notre commune en expansion, tous les Services doivent également progresser, particulièrement celui des « Eaux de la ville ». Comme chacun sait, la distribution de l'eau potable est confiée ici, à MENNECY, à la « Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage », connue par son sigle S.L.E.E. Cette société est chargée de se servir depuis environ 35 ans. Auparavant, la commune était alimentée par la Société des papeteries DARBLAY, un petit réservoir existant encore près du château d'eau actuel commandait la distribution. Il faut bien dire qu'à cette époque, le raccordement au réseau était considéré, le plus souvent, comme un luxe plutôt qu'une nécessité, de très nombreux puits particuliers et communs étant utilisés : l'eau y était excellente puisque abondamment puisée. Puis, vint la construction de nombreux pavillons, particulièrement rue Canoville et rue du Petit-Mennecy, et beaucoup de foyers abandonnèrent la chaîne du puits pour le robinet. Alors il fallut envisager le renforcement de la distribution. Après délibération, le Conseil Municipal décida, en 1933, de confier à la S.L.E.E. la concession du service de l'alimentation en eau potable de tous les usagers de la commune. Un forage fut fait rue de l'Abreuvoir et une usine de pompage construite pour refouler l'eau extraite dans un réservoir édifié en bordure de la route nationale 191, qui est encore en service en ce moment. Pendant trente ans, cette installation alimenta suffisamment tous les points d'eau de la localité, sans gros ennuis ; on pouvait même arroser copieusement son jardin, en plein été. Et puis ce fut la construction de nos immeubles H.L.M., aussi l'installation de deux usines, grosses consommatrices d'eau. Les ennuis commencèrent alors, l'eau manqua... On se souvient de certains étés où la population fut approvisionnée par la tonne du P.S. des Sapeurs-Pompiers ! Le Conseil Municipal, inquiet de cette pénurie, demanda à la S.L.E.E. d'y remédier sans tarder. Les études géologiques démontrèrent que la nappe souterraine, dans laquelle l'eau était pompée, s'ensablait et, de ce fait, son débit diminuait sensiblement. Des dispositions furent immédiatement prises et un nouveau forage fut entrepris à quelque distance du premier, près du passage à niveau, à une profondeur un peu plus grande. L'eau puisée, qui est toujours distribuée, avait des caractéristiques ferrugineuses, il fallut assurer sa déferrisation. L'eau, traitée ainsi, est très bonne et bien moins calcaire que celle précédemment utilisée. Ce nouveau forage nous permet encore de tenir, mais d'une façon précaire puisque, parfois, les immeubles du haut de la ville sont alimentés faiblement, quand il n'y a pas de coupure totale ; la contenance du réservoir n'étant que de 240 m³, il suffit d'une panne de pompage pour épuiser cette quantité et assécher les canalisations.

Devant cet état de choses et les constructions devenant plus nombreuses, le Conseil Municipal actuel s'est vu dans l'obligation d'étudier un important projet prévoyant l'avenir, en améliorant considérablement les conditions actuelles d'alimentation.

Toujours par l'intermédiaire de la S.L.E.E. et avec le concours du Génie Rural, un nouveau forage a été réalisé près de la route nationale 191, à proximité de l'aqueduc des Eaux de la Vanne. Ce puits, profond d'une centaine de mètres, permettra de puiser, dans une rivière souterraine, l'eau nécessaire pour approvisionner un château d'eau de deux mille mètres cubes.

Une entreprise spécialisée procède, actuellement, à la construction de ce réservoir, d'une conception très moderne et qui s'élèvera à 48 mètres de hauteur.

Nous pensons que cette réalisation assurera une alimentation, sans à-coups, d'une eau de qualité, quels que soient les besoins actuels et futurs.

LA VOIRIE

par M. André VIOLETTE
Conseiller Municipal

Délégué spécial du maire à la voirie, il me revient de faire, dans le Bulletin Municipal, le bilan de nos activités dans ce domaine. La voirie, pour le Conseil Municipal, c'est une épine sous le pied, car plus on en fait, plus il en reste à faire. Tous les ans, au moment du budget, la Commission de voirie projette les travaux à faire dans l'année, dans la mesure des crédits accordés par la Commission des finances. Bien souvent, l'année se passe et certains travaux prévus n'ont pas été exécutés, cela parce que, entre temps, il a fallu entreprendre d'autres travaux urgents, en dehors du programme, ou bien parce que les entreprises, chargées de les faire, n'ont pu les réaliser.

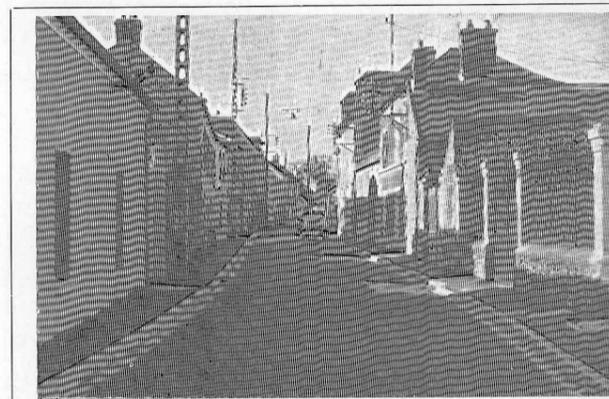
Il reste beaucoup à faire ? Oui, parce que, petit à petit, la surface du périmètre d'agglomération grignote la zone rurale, des chemins de terre, hier, seront, demain, des rues qu'il faudra assainir, revêtir et éclairer. Et, hélas si l'on fait du neuf, on démolit par derrière, les services des eaux, du gaz, du téléphone et de l'électricité, à tour de rôle, défoncent nos chaussées, font des trous partout et nous avons bien du mal à obtenir une remise en état convenable. Combien de trottoirs que nous pensions stabilisés pour longtemps sont défoncés par des véhicules, petits ou grands, qui préfèrent, je ne sais pourquoi, stationner ou rouler sur les trottoirs alors que les chaussées sont faites pour cela, en observant les règlements de circulation et de stationnement.

Les travaux, qui ont été effectués dans la période écoulée, c'est-à-dire durant l'année 1967, ont été la poursuite de l'assainissement dans certaines rues (rues de la République et du Four-à-Chaux, rue du Cimetière, chemin Herbeux), l'aménagement d'un parking à l'entrée du cimetière, le revêtement de la chaussée de l'artère centrale en tapis-sable et beaucoup d'autres travaux de moindre importance. Au moment de la parution de ce Bulletin Municipal, la rue des Châtrees sera complètement remise en état et assainie, et un parking aménagé, face à l'immeuble municipal. Le programme, pour l'année 1968, prévoit la réalisation d'une canalisation d'égoût rue Canoville et dans la partie basse de la rue Jean-Jaurès avec la suppression du fossé ; la rue du Parc sera également assainie. Il est prévu le goudronnage des rues en ayant le plus besoin. Le programme des années suivantes sera : la poursuite de l'assainissement dans la rue Jean-Jaurès, en sa partie haute, dans la rue Charpentier, également rue du Clos-Renault, route de Chevannes et le busage du fossé en bordure de l'avenue de Villeroy, au bas de la rue Périchon. Ces travaux sont prévus au plan triennal sur rapport de M. l'Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat. Nous allons réaliser prochainement une canalisation d'égoût qui, longeant l'aqueduc des Eaux de la Vanne, évacuera les eaux usées du groupe scolaire de la Jeannotte et la zone pavillonnaire en cours d'étude.

L'éclairage public est maintenant bien étoffé, de nouvelles lampes ont été installées où cela était nécessaire. L'avenue de Villeroy a été pourvue d'un éclairage très utile aux habitants de nos H.L.M. qui se rendent à la gare, la nuit.

Un petit mot sur le cimetière, les travaux d'aménagement s'y poursuivent ; la partie nouvelle à déjà reçu quelques sépultures. Tout le nécessaire est fait pour qu'il reste en parfait état, en toute saison.

La partie prépondérante de la voirie est certainement les travaux en cours ou à faire, mais le travail permanent est celui de nos cantonniers qui, d'un bout de l'année à l'autre, sont dans nos rues pour les maintenir en état de propreté et les rendre praticables l'hiver. Je crois que l'on peut féliciter ces ouvriers qui font une besogne souvent



La rue de la Fontaine

(Photo Editions T.C.L.)

mal comprise ; ce sont M. PION, leur chef d'équipe, MM. DAIGNEAU, ROSSIN, DOS SANTOS, VAN OVER MEIREIN et MORISSEAU qui a pris sa retraite en cours d'année après de bons et loyaux services. Au personnel de voirie, sont rattachés nos ouvriers maçons, MM. MASELLI et GABILLET qui nous exécutent bien des travaux utiles, ne serait-ce que l'aménagement du cimetière et l'entretien des bâtiments communaux et des écoles. En plus de leur tâche quotidienne, ces hommes ont la charge du montage et du démontage du marché, du fonctionnement des chaufferies de nos groupes scolaires et du transport avec montage du matériel communal. M. PION assure, en plus, l'entretien et le gardiennage du stade municipal, et M. DAIGNEAU fait la même chose au cimetière. M. VOISIN, présentement détaché de la voirie, assure la surveillance du marais communal.

L'année passée, il avait été question d'une voie nouvelle, cette voie, bien que réalisée, ne nous a pas encore été remise, ce qui ne saurait tarder, car le domaine de Bel-Air accueille ses premiers habitants. Mais le Conseil Municipal, dans sa séance du 13 janvier 1968, a décidé d'attribuer à cette nouvelle artère le nom du lieudit, l'avenue du Bois-Chapet, et de donner à la place attenante le nom de place du Docteur-Gauraz. Sur cette place sera construit, plus tard, un centre commercial et un marché hebdomadaire s'y tiendra, de même que le Conseil Municipal envisage d'y installer les fêtes foraines.

Comme le cimetière, le stade municipal est du domaine de la voirie, il est ouvert toute l'année aux sportifs. Après chaque match ou séance d'entraînement, le nettoyage des locaux est assuré correctement, de même que toutes les pelouses sont tondues régulièrement par une mototondeuse tractée. Le stade comprend, pour le moment, deux terrains de football, dont un peut être équipé pour le rugby, un terrain d'évolution et d'entraînement d'athlétisme, deux courts de tennis, bien entretenus, un jeu de boules, une tribune et un bâtiment à usage de vestiaire-douches. Prochainement, un terrain omnisport sera aménagé et nous pensons y construire un gymnase. On a également parlé d'une piscine, cela pourra peut-être se faire dans l'avenir, mais il nous faudra alors obtenir des subventions substantielles pour en venir à bout.

Pour le moment, sachons nous contenter de l'équipement que nous avons et essayons de l'entretenir de meilleure façon.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Maurice LEGRAND

8, rue de l'Arcade - MENNECY - Tél. : 498.00.97



Les Décorations et Illuminations de notre Ville

par M. Maurice TIROUFLET
Conseiller Municipal

Pour la deuxième fois, par l'intermédiaire de ce journal, j'ai, comme mes collègues, l'occasion d'exprimer des pensées qui me touchent particulièrement.

J'aurais aimé, cette année, vous annoncer la concrétisation de notre projet de « Zone Pavillonnaire »; malheureusement, si à l'échelle communale tout le nécessaire a été fait, il nous faut attendre les autorisations des services extérieurs intéressés.

Heureusement, tous nos projets ne subissent pas ce genre de contretemps. En effet, depuis quelques années, vous avez pu assister à des fêtes qui, malgré les imprévus du climat d'Ile-de-France, ont été, dans l'ensemble, réussies. Petit à petit, à l'occasion de ces réjouissances, nous avons organisé la décoration et l'illumination de notre village.

Toutes ces décorations qui ont embelli votre ville, il a fallu les faire, acheter les guirlandes et leurs lampes et poser le tout: tout ceci nous a obligé à négliger certains quartiers satellites de notre place, pardonnez-nous, et soyez sûr que nous faisons tout notre possible pour satisfaire la majorité.

Pour les fêtes de fin d'années, en accord avec M. le Maire, nous avons organisé un concours de vitrines pour nos commerçants. Pour ce faire, nous avons demandé à chacun d'eux, en même temps que leur participation au concours, la remise d'un lot de leur choix. Tous les lots, ainsi que la coupe, ont récompensé le vainqueur. Ce lauréat fut désigné par le vote de la population de MENNECY.

Le succès de l'opération fut total, nos commerçants se sont montrés très généreux, les lots exposés chez Mme BILLAULT en furent le témoignage. Les vitrines, dans l'ensemble très bien décorées, rendaient difficile le choix d'un premier. Les votants, très nombreux (217), ont eu aussi leurs gagnants: quatre d'entre eux reçurent des lots généreusement offerts.

Le dépouillement du scrutin fut exécuté par le Conseil Municipal, en notre hôtel de ville, au cours d'un « vin d'honneur », auquel étaient conviés tous les commerçants. M. DEFORGE fut déclaré vainqueur par la majorité et reçut la coupe et les nombreux lots.

Ami Menneçois, cette manifestation est un exemple de ce que l'on peut faire, avec peu de moyens et beaucoup de bonne volonté. Cette bonne volonté, il faudrait qu'elle soit le fait non plus seulement des commerçants, comme cette année, mais celui de toute la population.

Imaginez MENNECY décoré de fond en comble pour la Saint-Pierre, le 14 juillet, Noël, etc. Une simple guirlande pour éclairer vos fenêtres et tous les autres éléments que Dame Nature vous offre, conjugués avec goût par vos soins, pourraient faire ce miracle.

Cher concitoyens, nous comptons sur vous et votre amour de MENNECY pour répondre à notre appel, la Saint-Pierre approche; bon courage et merci à l'avance.

ETABLISSEMENTS

Piot & Tirouflet

S.A. CAP. 240.000 F

**SPÉCIALISTES DU PETIT
COMPRESSEUR ET ASPIRATEUR
ELECTRO-MAGNÉTIQUE
A MEMBRANE
ET DU COMPRESSEUR-ASPIRATEUR
ACTIONNÉ PAR MOTEUR
RÉSERVÉ A TOUT USAGE**

**ET LE CRÉATEUR ET FABRICANT
DE LA POMPE D'AQUARIUM
BEL BUL
QUI A OBTENU L'ATTRIBUTION
D'UN DES 4 OSCARS
DE L'EXPORTATION 1965**

pour 250.000 pompes exportées
dont 200.000 sur les ETATS-UNIS

Siège social :

89, rue de la Croix-Nivert - PARIS - 15

Tél. LEC. 87.22

USINE : **91 - MENNECY**



ANCIENS : Mac, Sorties

par M. P. HOT
Conseiller Municipal

1967 est terminé. Année très appréciée par nos anciens pour les sorties et séances récréatives organisées à leur intention par M. le Maire et son Conseil Municipal.

Je me fais tout de suite l'interprète de nos amis pour remercier M. le Maire et tous mes collègues qui sont très sensibles à ce que l'on fait pour eux.

Le 1^{er} avril, la première séance récréative est donnée à leur intention : soixante-dix-sept personnes assistent à la projection du film « Le gendarme de Saint-Tropez », avec Louis de Funès.

Le 23 juillet, sortie par FONTAINEBLEAU, où nous arrivons pour assister au départ de l'avant dernière étape du « Tour de France ». Repas froid servi à LARCHANT où les serveurs bénévoles se dépensent sans compter. Soixante-dix-neuf participants.

Le 17 septembre, sortie par COMPIEGNE (visite du wagon de l'armistice), PIERREFONDS, visite du château, repas au restaurant « Les Etrangers », avec un menu abondant et savouré par les quatre-vingt-dix-sept participants à ce voyage.

Le 4 novembre, séance récréative avec le film « Narcisse » où RELLYS, GABRIELLO sont les principaux interprètes.

MENUISERIE
PARQUETS
ESCALIERS

Mme Vve CHEVRIER

4, rue Général-Pierre — MENNECY
Tél. : 498.01.11



La bonne action du Club des Débrouillards continue...

par M. Georges BAULIEU
Conseiller Municipal



Quatre-vingt et une personnes y assistent.

Le 2 décembre, nouvelle séance avec le film « Bébé à gogo », Jeanne SOURZA et Raymond SOUPLEX mettent en joie les quatre-vingt-douze anciens qui s'y sont rendus.

Le 30 décembre, sur la demande de M. le Maire, deuxième séance du mois. Le film « L'homme et l'enfant », avec Eddie Constantine et sa fille, est projeté, puis c'est le rendez-vous au restaurant municipal où un goûter est servi pour finir l'année dans une joyeuse ambiance et au cours duquel nombre de nos amis nous ont fait apprécier leur talent vocal.

Après l'énumération de toutes ces manifestations qui ont vu nos anciens en bénéficier toujours plus nombreux, il reste à souhaiter que la chance nous soit accordée en 1968 de continuer à leur offrir des programmes aussi intéressants que ceux de l'année écoulée.

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRIPERIE - VOLAILLES**

PORC FRAIS

Viande de premier choix

J. Deforge

6, Rue de la Croix-Boissée
91 - MENNECY (Essonne)
Tél. 25

L'an dernier, je vous disais combien l'action bienfaisante du Club des Débrouillards était appréciée par les personnes âgées qui en sont les bénéficiaires.

Cette année encore, des colis d'alimentation, parfaitement constitués, ont été remis à ceux que le destin a défavorisés.

Il fallait voir, à la réception de ces colis, la joie qui éclairait le visage de ces braves gens, appréciant ainsi, au plus haut degré, cette manifestation de solidarité à leur égard.

Il est certain que c'est la plus belle des récompenses pour les donateurs, que d'avoir causé un tel plaisir autant matériel que moral.



AU PERRUQUIER DE MADAME

AU SERVICE DE VOTRE BEAUTÉ

COIFFURE DAMES
PARFUMERIE

Dépositaire: Jacques FATH

Produits de Beauté: Docteur FAUST

BIJOUTERIE FANTAISIE - POSTICHES

4, place de la Mairie - MENNECY

Téléphone 498.01.85



LABORATOIRE D'ANALYSES

HOMEOPATHIE - ALLOPATHIE

PÈSE-BÉBÉ

Pharmacie ALLEMAND-MAS

LABORATOIRE D'ANALYSES

14, rue de la Croix-Boissée - MENNECY

Téléphone : 498.00.36

BOULANGERIE - PATISSERIE - CONFISERIE

Raymond DURAND

Place de la Mairie

Téléphone : 498.01.05

MENNECY

CHARCUTERIE FINE
artisanale

ROTISSERIE

Maison

Roger Durant

12, rue Général-Pierre

MENNECY - Tél. 498.00.83



PHOTOCOPIE - REPROGRAPHIE
TIRAGE DE PLANS
IMPRIMERIE OFFSET

GOUDY - HÉLIO

19, rue des Chatries - MENNECY

Téléphone 498.01.86

ALIMENTATION GÉNÉRALE
PRIMEURS - POISSONNERIE

Maison DUPRÉ

9, rue du Puits-Massé - MENNECY - Tél. 498.00.62

PRET A PORTER...
LA FEMME, L'HOMME, L'ENFANT

Mme BOURSIER

25, rue de Milly - MENNECY

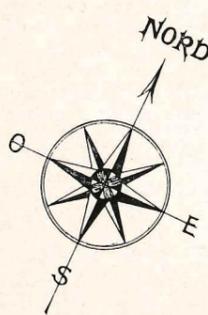
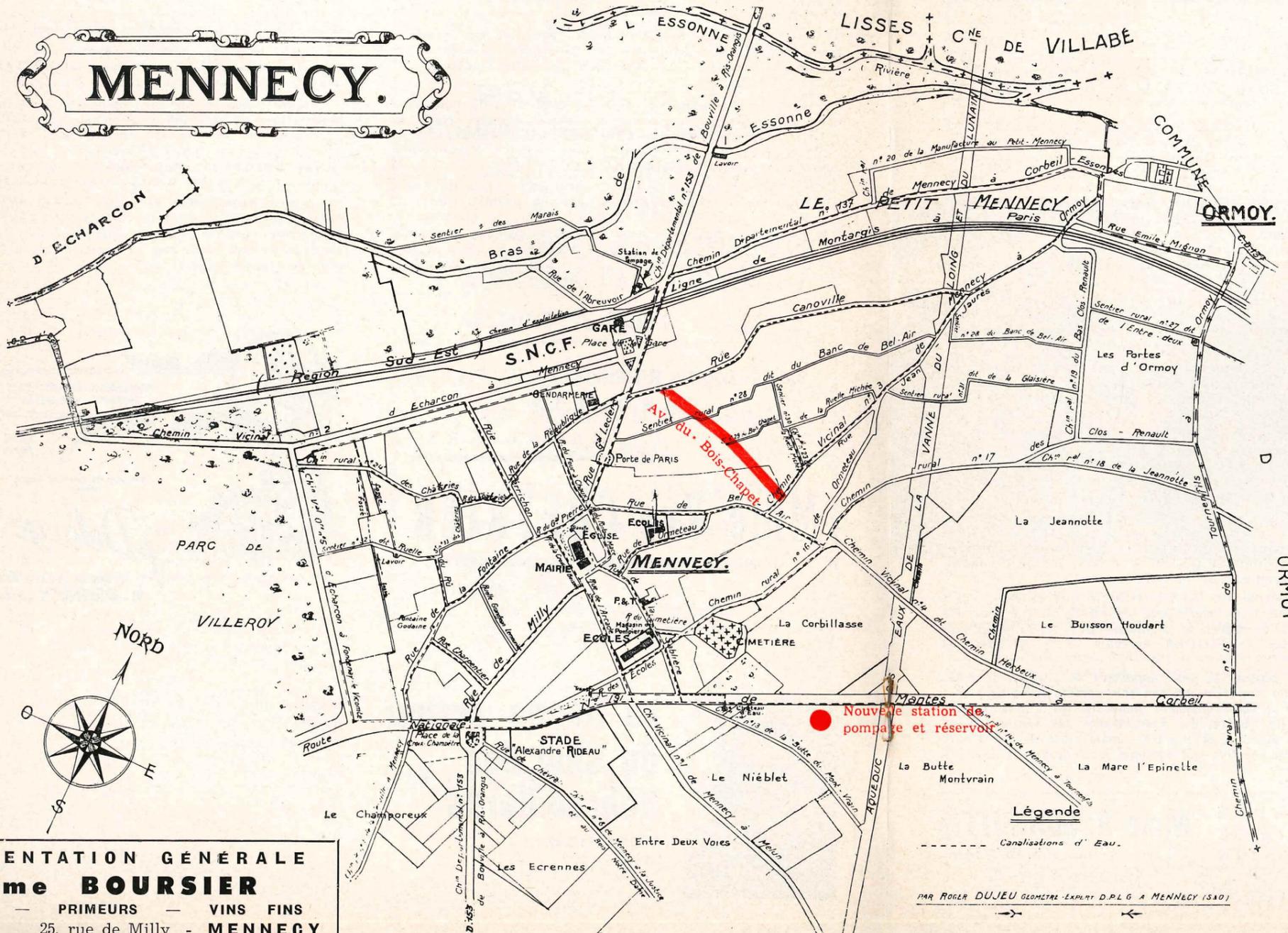
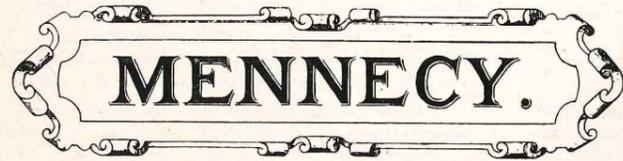
ELECTRO INDUSTRIE de MENNECY

INSTALLATION
- VENTE -
DÉPANNAGE

PROTECTION VOL et INCENDIE

R. MAURY

MENNECY - 27, rue des Chatries



ALIMENTATION GÉNÉRALE
Mme BOURSIER
FRUITS - PRIMEURS - VINS FINS
25, rue de Milly - MENNECY

Légende
--- Canalisations d' Eau.
PAR ROGER DUJEU GEOMETRE-EXPERT D.P.L.G A MENNECY (1941)

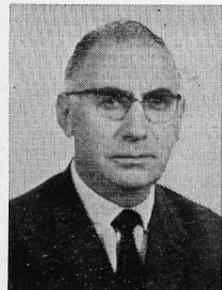
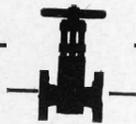
SÉGAULT S. A.

ROBINETTERIE EN ACIER FORGÉ

Usine de MENNECY, 46, rue de la Fontaine — Tél.: 498.01.10

Siège social à PARIS

Lignes groupées



Les Radios-Amateurs dans le monde

par M. René ROY
Conseiller Municipal

Mes propos de l'an dernier, sur l'émission d'amateur, ont suscité une certaine curiosité, c'est pourquoi, aujourd'hui, il me paraît utile de pousser plus avant et de préciser ce qu'est, dans le monde, l'esprit radio-amateur.

Le mouvement radio-amateur s'étend de plus en plus sur cette planète, il a des buts humanitaires que tout le monde reconnaît. Buts qui tendent vers le renforcement de la fraternité humaine entre tous les hommes, entre tous les peuples, sans distinction d'aucune sorte.

Des personnalités de premier plan de tous les pays du monde apportent leur contribution à notre mouvement, ces personnalités se situent un peu partout dans le monde, mais principalement dans le domaine scientifique.

Et la jeunesse, direz-vous ? Le mouvement radio-amateur est un mouvement de jeunes, l'âge n'a aucune importance, car on reste toujours jeune quand l'esprit et le cœur restent jeunes. Les deux caractéristiques principales de la jeunesse, c'est d'abord l'enthousiasme et, ensuite, l'action complètement désintéressée. Il n'y a que les jeunes qui puissent à la fois être enthousiastes dans leurs actions et mener une action complètement désintéressée. Quand ces deux conditions sont remplies, on reste jeune, quel que soit l'âge.

D'ailleurs, ces deux conditions vont de pair ; quand on est vraiment enthousiaste, on est capable d'entreprendre n'importe quelle action désintéressée et on aboutit toujours à des résultats complets, passionnants. De même, quand on veut entreprendre une action de même nature, il faut y mettre de l'enthousiasme. Les jeunes, les mouvements de jeunes, l'esprit jeune, ça se résume en ces deux mots : *enthousiasme et action désintéressée.*

Or, il se trouve effectivement que le mouvement des radio-amateurs répond parfaitement à ces deux conditions. C'est un mouvement désintéressé depuis sa création, puisque les radio-amateurs ne poursuivent aucun but lucratif.

Ils effectuent des essais de propagation qui, même s'ils ne constituent pas à proprement parler des recherches, enthousiasment, font plaisir et permettent d'aboutir à des résultats appréciables pour le développement des radiocommunications.

Cela était vrai dans le passé et continue à l'être aujourd'hui encore. Le 27 septembre 1923, la première liaison bilatérale a été établie par les radio-amateurs entre les Etats-Unis et la France, sur 100 mètres de longueur d'ondes, démentant une théorie qui existait alors et qui disait que de telles liaisons étaient impossibles pour des postes à faible puissance. Par la suite, d'autres liaisons ont été effectuées, la liaison d'un point de la terre à un autre en utilisant la lune comme relais passif et dernièrement encore, l'utilisation des satellites artificiels « OSCAR ».

Notre mouvement est un mouvement scientifique qui a permis d'aboutir à des résultats très concrets, des résultats qui permettent justement de faire progresser la science, de faire progresser les radiocommunications.

Mais, il y a également un autre aspect très important, c'est celui de la fraternité humaine ; en effet, notre mouvement a permis de rendre des services éminents à l'humanité entière.

Là également, il suffit de rappeler quelques titres, qui ont paru dans les journaux, pour montrer à quel point l'action menée par les radio-amateurs peut avoir des effets bénéfiques pour l'homme, en tant qu'être humain, sans aucune distinction de quelque sorte que ce soit.

C'est donc un mouvement magnifique qui rapproche les hommes, un mouvement qui, en plus de sa contribution au développement de la science, permet de renforcer cette fraternité humaine qui est à la base même du maintien du renforcement de la paix.

Dans le journal de l'U.T.I. (Union Internationale des Télécommunications), organisme mondial chargé par les états membres de gérer le domaine des télécommunications, M. Peter SCHRODER écrivait, il y a quelques années :

« L'un des aspects le plus important de l'Union Internationale des Radio-Amateurs est son rôle comme force agissante pour la paix et la compréhension mondiale. On a déjà dit que l'un des buts de l'Union est d'encourager les sentiments de fraternité internationale, et elle n'a jamais cessé de poursuivre ce but depuis sa création qui remonte à un quart de siècle. »

MERGERIE
BONNETERIE
CONFECTION
Mme R. SCHMITT
10, rue de la Croix-Boissée
MENNECY

Electricité Générale - Installation - Entretien
Agrégé E.D.F.
P. BAUJARD
6, rue du Puits-Massé - MENNECY - Tél. : 498.00.24

LES INDUSTRIES LOCALES

par M. Gilbert LOUET Conseiller Municipal

Il est souvent question de vie communale et d'expansion. En effet, MENNECY s'agrandit, se développe, mais quelles sont les possibilités de travail ; quelles qualifications sont demandées par les employeurs, que fabriquent nos usines ?

A toutes ces questions, je répondrai ici, d'une façon générale bien sûr, en vous entretenant de ce que j'ai pu voir et apprendre au cours de ma petite enquête.

Voici donc une documentation sur les entreprises qui exercent leurs activités dans notre petite ville, sans ordre particulier :

1° **PAPETERIES LECOURSONNOIS** : affaire fondée en 1835. Installée à MENNECY en 1962, sur l'emplacement de la sucrerie, avenue de Villeroy. Cette usine ultra-moderne fabrique du carton ondulé, en partant de vieux papiers et de déchets de carton. Ce, à l'aide d'une machine télécommandée de cinq mètres de largeur, pouvant produire quatre-vingts tonnes de carton par jour. Quatre-vingts personnes travaillent dans la cartonnerie.

2° **S.A. SEGAULT** : la Société SEGAULT, installée depuis dix-sept années, rue de La Fontaine à MENNECY, occupe actuellement trente-cinq ouvriers, employés et cadres, la plupart domiciliés dans la localité.

Dans un cadre de verdure et sur une superficie d'environ 2.000 m², sont édifiés des ateliers, des bancs d'essais et des laboratoires, dont la conception et le modernisme font l'admiration des nombreux visiteurs français et étrangers.

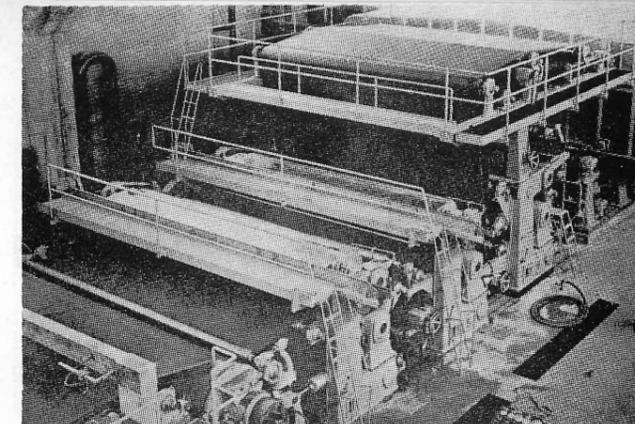


SEGAULT S.A. s'est spécialisée dans les branches « nobles » de la robinetterie industrielle : appareils de haute pression et de très haute température, robinetterie pour l'industrie atomique, ensembles pour centrales nucléaires et thermiques, études et prototypes divers.

La Société exploite plusieurs inventions brevetées, fruit du travail de ses propres techniciens, et le dynamisme de l'ensemble du personnel a permis, pendant ces huit dernières années, de conserver le plein emploi à tous, sans une seule heure de chômage ou même de simple ralentissement.

Parmi les récentes réalisations de SEGAULT S.A., citons : l'équipement des premiers sous-marins atomiques français, des centrales nucléaires de CHINON, de SAINT-LAURENT-DES-EAUX, de BRENNELIS, de l'usine d'eau lourde de MAZIN-GARBE, de plusieurs complexes (dont l'un en U.R.S.S.) de synthèse d'ammoniac, de deux usines d'incinération d'ordures, de plusieurs centrales thermiques.

La notoriété nationale et européenne de la Société permet même dans le cadre du Marché Commun, grâce à un carnet de commandes confortablement rempli et compte tenu de l'extension prochaine du bureau d'études et des laboratoires, d'envisager l'avenir avec un optimisme justifié.



Les Papeteries Lecoursonnois

3° **SOFRANELEC** : la Société Française d'Electronique et de Circuits imprimés, fondée en 1961, est installée 3, rue de La Fontaine, à MENNECY. Elle est spécialisée dans la fabrication de circuits imprimés pour l'électronique professionnelle essentiellement (centres atomiques, navigation aérienne, fusées, recherches scientifiques, ordinateurs, informatique).

Personnel employé : 75 personnes, dont 35 femmes, 20 hommes, 10 agents de maîtrise, 10 cadres et personnes attachés au service commercial ou administratif.

L'usine doit s'installer prochainement au lieu-dit « CHAM-POREUX », chemin de la Verville, à proximité de la route Nationale 191, dans des ateliers modernes où l'effectif tendra à atteindre cent personnes dans le délai d'un an.

4° **FONDERIE LEVESQUE**, située aux n°s 39 et 41, rue de La Fontaine, fonderie de bronze d'aluminium ayant de nombreux débouchés : S.N.C.F., E.D.F., Electro-Mécanique, Marine Nationale. Cette entreprise emploie sept personnes.

5° **Etablissements GIBERT** : bien connue de tous, cette entreprise de transport de voyageurs assure, à l'aide de dix cars et de neuf chauffeurs, les services urbains, les services scolaires et services d'usines, sans compter les excursions diverses et les déplacements de nos sociétés locales.

6° **Usine CORDA** (Etablissements RIGOT-STALARS et VAN DESMET), route de Corbeil, à MENNECY. Cette usine, fondée en 1826, s'est installée dans notre localité en 1958, prenant la suite de l'usine WINANTS. Elle est spécialiste du sac jute d'occasion. Elle assure, en outre, un grand dépôt de sacs neufs en jute, papier, polyéthylène.

Trente-cinq personnes y sont employées, principalement des femmes.

7° **Etablissements PIOT et TIROUFLET** : fondée en 1944, cette usine moderne, située rue du Clos-Renault, construit du matériel électro-mécanique. Elle exporte dans le monde entier des aérateurs d'aquariums et des compresseurs aspirateurs à membrane. Cent personnes, hommes et femmes, y travaillent. L'entreprise a obtenu, en 1966, l'Oscar de l'exportation, distinction rare et très appréciée.

8° **Etablissements « AUTOCLAVITE »**, fondés en 1905. Sise au Petit-Mennecy, cette usine vend et transforme l'amiante sous toutes ses formes (carton, tissus, filatures). La matière première employée est l'amiante SERLAM, production SAF de FERODO.

L'usine fabrique des joints destinés à l'industrie chimique, pétrolière, aux applications thermiques, calorifugeage, étanchéité, vapeur, etc. Quinze personnes y sont employées, principalement des femmes. Un accroissement du personnel est envisagé.

9° **Etablissements SINDEK** : route Nationale 191. Son activité est la tôlerie-chaudronnerie avec un département chauffage central.

Soixante-dix personnes sont employées en moyenne. L'usine a une superficie couverte de 900 m², sur un terrain de 3.700 m². Un projet d'extension est en cours d'étude.

Je ne veux pas oublier les artisans et les petites entreprises de maçonnerie, serrurerie, couverture, plomberie, combustibles, imprimerie, horticulture, mécanique générale, engrais et traitement de céréales, de l'habillement, 3 entreprises de confection, d'articles de sport et de camping (Ets J.-J. ROBERT) qui occupent bon nombre de nos concitoyens, de peinture et de déménagements.



Mennecy Village Agricole

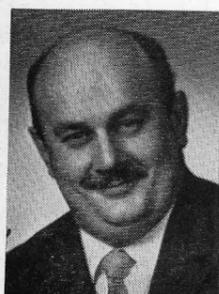
par M. Philippe RABIER
Conseiller Municipal

MENNECY fut, pendant de longues années, un village où l'agriculture a joué un rôle prépondérant.

Pendant longtemps, MENNECY, VILLAGE AGRICOLE, fut le centre d'importants commerces de céréales. Chaque semaine, le mardi, les agriculteurs, de toute la région, se retrouvaient au « marché aux grains », carrefour de la rue de Milly et de la rue de l'Arcade, et y négociaient leurs récoltes avec les grainetiers et minotiers de la région. Ces ventes se réalisaient, aux dires de certains, à des taux très intéressants, parfois supérieurs à ceux pratiqués à la Bourse de Paris.

Ce « marché aux grains » de MENNECY tint jusqu'à la création de l'Office National Interprofessionnel des Céréales, qui fixa le prix garanti des céréales, vers les années 1936...

MENNECY, terre de culture céréalière et betteravière, posséda, durant de nombreuses années, une petite sucrerie, dont le renom de la qualité de son sucre n'était plus à faire. Mais trop petite quant à sa possibilité d'absorption journalière, vis-à-vis des trusts du moment et des regroupements alors en cours, elle fusionna avec la S.A. des



La vie du Club sportif de Mennecy Le Stade

par M. P. GOUDY
Conseiller Municipal

Les diverses épreuves, qui se déroulent sur les pelouses du parc des sports, sont relatées, en cours d'année, dans la presse régionale, tant par le président DELAIGUE, pour la Section d'athlétisme, que par le président JUDITH, pour la Section de football. Elles démontrent et continuent de confirmer la belle vitalité du Club sportif de MENNECY, au sein duquel quatre disciplines sont pratiquées: l'athlétisme, le football, le tennis et les boules. Comme il est donné, d'autre part, des chroniques pour les autres sections, je m'attacherai à tirer les conclusions des compétitions de football en cours; nous sommes à quelques dimanches de la fin de saison (ce communiqué étant établi fin mars) et l'on peut se faire une idée d'ensemble.

Les cadets ont fait une bonne saison, leur équipe confectionne un bon football, ceux qui vont passer en catégorie junior vont apporter un bon renfort aux équipes supérieures. Les minimes ont un bon classement, grâce

Maçonnerie - Béton armé - Ravalements - Mouchetis

A. GESMIER

56, rue Canoville - MENNECY - Tél. : 498.01.46

ENGRAIS — GRAINS
TOUS PRODUITS DU SOL

Ets DENEUX - EAH

MENNECY — Tél. : 498.00.01

Raffineries SAY. Ses terrains et bâtiments sont aujourd'hui utilisés par la S.A. des Papeteries LECOURSONNOIS.

Aujourd'hui, MENNECY demeure toujours un VILLAGE AGRICOLE, essentiellement axé sur la culture céréalière. Le maïs-grains tient une place importante; l'élevage et la culture betteravière ont presque disparu, au profit d'une culture quasi intensive des plantes légumineuses du genre de la luzerne qui, déshydratées dans des installations voisines, permettent une bonne valorisation du produit.

Que sera MENNECY, VILLAGE AGRICOLE, dans les prochaines décennies? Personne ne peut donner de pronostics sur ce sujet. Il est certain que le GRAND PARIS se rapproche chaque jour davantage... Ne verra-t-on pas l'implantation dans cette si sympathique région du HUREPOIX, d'une zone de loisirs ou d'espaces verts, si nécessaires dans les temps modernes à l'épanouissement et au bon équilibre de l'HOMME...

Il serait souhaitable que MENNECY, tout en suivant l'évolution indispensable de notre temps, conserve cet équilibre indispensable: industrie, agriculture, loisirs (pêche et chasse), résidences urbaines, mais qu'il reste et demeure toujours notre MENNECY si sympathique.

aux éléments de valeur qui composent leur équipe. Les pupilles ont été bien supérieurs à ce qu'ils ont été l'année précédente, leurs bonnes prestations vont leur valoir une place de choix.

Les anciens se maintiennent dans une bonne place, leur jeu est plaisant et ils se hissent souvent au niveau des meilleurs.

Quant aux seniors, si l'équipe réserve n'occupe pas une meilleure place dans son groupe, c'est qu'elle a été handicapée par des absences qui ont grandement nui à son harmonie du début (joueurs blessés, joueurs passés en première, etc.), cependant, elle revient fort en fin de saison. L'équipe première est au milieu du tableau, après un début remarquable, elle a eu son traditionnel passage à vide en janvier-février, doublé d'une insigne malchance, mais elle vient de se ressaisir et elle doit bien terminer

Ce sont donc soixante-dix joueurs qui évoluent tous les dimanches, tant à domicile qu'à l'extérieur, sans compter l'équipe corporative de l'usine SOFRANELEC de notre ville. Il faut, pour donner satisfaction à cette jeunesse, des moyens d'expression de son épanouissement; c'est pourquoi, le Conseil Municipal, soucieux de favoriser ses ébats, améliore et accroît les installations du parc des sports: un puissant éclairage, diffusé par des projecteurs placés au sommet de gros poteaux métalliques de 16 mètres de hauteur, permet l'entraînement d'hiver et autorise des rencontres nocturnes. Un gymnase de 800 m² va être construit cette année, dans lequel pourront se produire des équipes de basket, de hand-ball, de volley, de tennis. La danse et la gymnastique y seront pratiquées, et, il servira aussi de lieu de réunions, de conférences et toutes manifestations suscitant des concours d'affluence.

D'autres projets sont en cours d'études, notamment l'aménagement d'un terrain d'athlétisme avec piste de 400 m, sautoirs, aires de lancers, etc., aussi, la construction d'une piscine qui feront de notre stade un complexe sportif de tout premier ordre. C'est un des buts principaux que le Conseil Municipal a pour mission d'atteindre. Sa volonté et sa ténacité sont les sûrs garants de sa réussite.

E. TCHIR Artisan Maçon

SE TIENT A VOTRE DISPOSITION...

Pour tous vos travaux de construction :
PAVILLONS - CLOTURES
RAVALEMENT - TOITURES, etc...

H.L.M. - 28, rue de la Papeterie
BALLANCOURT - Tél. : 498.22.36

Devis gratuit

ARMURERIE — COUPELLERIE

ARMES ET MUNITIONS
RÉPARATIONS
ARTICLES DE CHASSE
ARTICLES POUR CHIENS
COUVERTS
ET PLATERIE INOX
CORBEIL-ESSONNES

j.-f. daguin

Anc. Maison CHALOT
23, rue Notre-Dame
Téléphone : 496.00.97

La Section d'Athlétisme du Club Sportif

par le Président L. DELAIGUE

Créée en 1934, la Section vit la guerre interrompre son existence. Elle reprit naissance en 1966, trente années après ses débuts. Cette nouvelle activité, offerte aux jeunes de MENNECY (garçons et filles), obtient un large succès, puisque nous comptons trente athlètes licenciés, sans compter un nombre aussi important de jeunes qui défendent de tout leur cœur les couleurs du C.S.M.

Nous notons particulièrement l'excellent esprit de camaraderie et avons la certitude que les nouveaux ou nouvelles venus ne seront pas déçus par l'ambiance saine qui y règne.

Notre action, en faveur des jeunes, a trouvé sa récompense en 1967, par la réussite des séances d'initiation sportive qui a groupé une quarantaine de participants mixtes de 10 ans et plus.

Encouragés par ces résultats, nous renouvellerons, au printemps 1968, les mêmes séances.

Pour permettre d'entraîner nos athlètes, pendant l'hiver, dans les meilleures conditions possibles, nous allons bénéficier d'un gymnase que le Conseil Municipal a décidé de faire construire, ce dont nous le remercions vivement. Ensuite, nous attendrons la piste et les aires de lancers et concours nécessaires au développement de notre Section et l'organisation d'épreuves qui attireront vers le sport les jeunes et les spectateurs de MENNECY.

Quoique débutants, nous avons obtenu des résultats encourageants en 1967. Nous avons le plaisir d'avoir une championne de l'Essonne, junior, sur 200 mètres: Mlle Evelyne ARCHENAUT. Aux critères de l'Essonne, nous nous classons troisièmes en équipes minimes masculines et féminines. Dans l'ensemble, nous avons figuré très honorablement dans les compétitions régionales, aussi bien en féminines qu'en masculines. Citons toutefois la 4^e place par équipe, obtenue par nos féminines minimes au critérium de GENTILLY, qui groupait des équipes de PARIS et de toute la banlieue.

Après les stages de VIRY-CHATILLON, nous avons le plaisir d'enregistrer la nomination, comme entraîneurs



officiels, de deux de nos sociétaires: Mlle Evelyne ARCHENAUT et M. J. ROBIN.

Pour tous renseignements, s'adresser le jeudi, de 18 h à 20 h, au stade, ou chez M. DELAIGUE, 16, rue de la Sablière, à MENNECY. Et pour conclure, nous tenons à remercier M. le Maire et le Conseil Municipal pour l'aide qu'ils nous apportent dans le désir d'encourager notre Section.

Le bureau, pour 1967-1968, est composé comme suit:

Président d'honneur: M. JUDITH.
Président: M. DELAIGUE.
Vice-Président: M. ZAGOREC.
Secrétaire: M. ROBIN.
Secrétaire-Adjoint: M. JONQUET.
Trésorier: M. MARIE.
Trésorier-Adjoint: M. FERRAND.
Membres du bureau: MM. SMIEJA J.-P., SMIEJA A., RODRIGUEZ et KRAWCZYK.



RENAULT

Concessionnaire CORBEIL-ESSONNES :
GRAND GARAGE FERAY

MARCHÉ NATIONAL
DE L'OCCASION

EXPOSITION PERMANENTE

Téléphone 496.01.44 +

Route de Courcouronnes



Studio - MARTIN

3, rue Blanchard (à côté de la Poste) - 91 - BALLANCOURT - Tél.: 498.20.49

Distributeur exclusif

PHILIPS

RADIO - TÉLÉVISION - ÉLECTRO-MÉNAGER - MAGNÉTOPHONE - PHOTO - CINÉ

Ateliers réparations * Magasin pièces détachées
31, rue Féray — Téléphone : 496.01.23

Ets F. DESRUES S.A.

Concessionnaire
des Automobiles

PEUGEOT

SERVICE DES VENTES
« AUTO STAND OCCASIONS »

23, avenue John-Kennedy (R.N. 7) - Tél. : 496.23.49
CORBEIL-ESSONNES

Caisse d'Épargne et de Prévoyance

DE

CORBEIL-ESSONNES

Succursale de **MENNECY**

Mercredi - Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

VERSEMENTS

REMBOURSEMENTS IMMÉDIATS ET SANS FRAIS

Souscriptions Bons du Trésor et tous emprunts d'Etat



Janine Baca

BONNETERIE - NOUVEAUTÉ
MERCERIE - LINGERIE

LAINES
BERGER du Nord

1, rue du G^{al}-Leclerc - MENNECY - Tél. 498.01.64

LA SAISON DE L'AMICALE BOULISTE

par M. Roland WAGENER
Secrétaire

La saison 1967 a vu l'Amicale Bouliste remporter de bons succès.

Une de nos quadrettes a gagné, à CORBEIL, la coupe complémentaire. Bravo !

La même quadrette a terminé en finale, à ECHARCON, malheureusement, elle a été battue de très peu (13 à 10). Bravo quand même !

Peu de points nous manquent souvent pour obtenir la victoire, mais nous pouvons le dire, nos adversaires nous craignent. Aussi, avec un peu plus de fermeté, nous devrions faire de meilleurs résultats.

Nous avons recruté quatre jeunes qui vont renforcer nos équipes, ils nous permettront d'augmenter nos chances dans les concours.

Nous sommes très heureux que M. TIROUFLET ait bien voulu accepter la présidence de notre Société; il nous offre une coupe que nous avons mise en compétition le 31 mars.

Nos concours, en championnat, se disputeront le 3 juin, le lundi de Pentecôte (pour 32 quadrettes), et le 15 août (pour les 16 quadrettes). L'intérêt de ces épreuves devrait amener beaucoup de spectateurs et s'il en était ainsi, notre plaisir serait grand.

Je tiens à remercier nos membres honoraires, dont la générosité nous permet d'envisager un meilleur avenir, comme je tiens, au nom de tous mes camarades, à dire notre gratitude à la Municipalité, et en particulier à M. le Maire, pour l'effort qui a été entrepris pour améliorer nos jeux : deux de nos terrains sont maintenant éclairés, ce qui nous permet de terminer nos concours dans les règlements, notre vestiaire va être refait en dur et amélioré, et le grillage, qui enclôt nos jeux, va être rénové, ce qui évitera la traversée dangereuse des jeux.

Le nouveau bureau a la composition suivante :

Président : M. TIROUFLET.

Vice-Président : M. SALAFRANQUE, qui succède au regretté M. ALBA.

Secrétaire : M. WAGENER.

Trésorier : M. HECKEL.



Un Sujet de Gloire de Mennecy : SA PORCELAINES

par M. Joseph JUDITH

Maire-Adjoint

Nous avons vu, dans le précédent Bulletin Municipal, avec quelles matières était composée la pâte, voici maintenant comment les objets étaient façonnés et quelle était la production de la fabrique :

La pâte, n'ayant aucun liant, ne se prêtait nullement au façonnage par l'ébauche et que difficilement au moulage.

Il fallait donc pour la façonner, d'abord mouler toutes les pièces; mais, comme elles se gerçaient dans cette opération, il était nécessaire de donner à la pâte un peu de ténacité par l'addition d'environ 1/8^e en poids d'un mélange de savon noir et de colle de parchemin; cette préparation portait le nom de chimie. On a depuis substitué la gomme adragante au savon noir, auquel on attribuait ces efflorescences salines qui se manifestaient sur les pièces.

Les moules étaient faits en plâtre; ils avaient une très grande épaisseur et donnaient l'extérieur de la pièce; un noyau, également en plâtre, en donnait grossièrement l'intérieur. Ce noyau comprimait la pâte dans le moule au moyen d'une presse. (Les moules qu'on a tenté de faire en métal n'ont pas pu réussir.)

Les pièces, moulées ainsi, étaient réduites à leur épaisseur et finies en les tournant à sec sur le tour. C'est dans la pratique qu'il s'élevait une poussière saline et siliceuse, nuisible à la santé des ouvriers qui devenaient souvent phthisiques ou asthmatiques.

Le garnissage se faisait comme pour les autres poteries; les garnitures se collant sur la pièce principale avec de la barbotine.

Les pièces terminées étaient encastrées pour être portées au four. Ces pièces, éprouvant par la cuisson deux changements, le ramollissement et la retraite, exigeaient beaucoup de soin pour leur encastrage. Il fallait en soutenir toutes les parties saillantes avec des supports de même pâte, ajustés de manière qu'en soutenant la pièce, ils en suivissent la retraite; par conséquent, il fallait aussi que les rondeaux qui les portaient fussent de la même pâte.

Cette description est de BRONGNIART qui fut nommé directeur de SEVRES, en 1800.

Il eut été bien intéressant de savoir les époques précises auxquelles ont successivement été fabriqués, à VILLEROY, ces produits céramiques simplement décorés de vagues dessins en camaïeu bleu: pots à pommade ou à poudre, manches de couteaux et menus objets de vaisselle, et encore ces jardinières, ces magots de la Chine décorés à la manière des produits de Chantilly, les écuelles, les beurriers, les pots à crème, théières, sucriers et tasses qu'on rencontre encore décorés si finement de petits bouquets de fleurs, production essentiellement française. Ce fut plus tard, sans doute, que vinrent les statuettes en pâte blanche, émaillée ou bien décorée, puis ensuite les biscuits où il devenait impossible de masquer les défauts de la pâte ou du modelage. Enfin, n'est-ce pas à une époque très rapprochée de l'avènement de Louis XVI que la fabrique de VILLEROY, atteignant son plus haut degré de production artistique, fit admirer à tous, les services de table à décor de fruits et d'oiseaux, et surtout les médaillons charmants où figurent des personnages d'un coloris éclatant, au bord d'un fleuve ou à l'entrée d'une ville, imitation des faïences de Marseille.

Dans les dernières années de Louis XV, la manufacture de VILLEROY ne craignant plus de déboires, l'art l'emporta sur toute autre considération.

On sait que la marque de fabrique de MENNECY est DV.

Cette marque, peinte en bleu ou en brun, paraît assurément avoir été employée pour les objets de la toute première époque. La double lettre en creux, et parfois l'absence de toute marque, dénoterait une fabrication de la seconde moitié du siècle. Pour les biscuits, on ne peut les attribuer à VILLEROY que s'ils sont marqués. M. Aymé DARBLAY dit dans son ouvrage, auquel nous empruntons ces lignes, qu'il en possède huit: sept sont avec la marque ordinaire DV et un avec un chiffre entrelacé en lettres dites anglaises. Il dit aussi que parmi plus de quatre cents pièces qu'il possède, une centaine n'a point de marques, quatorze sont marquées en couleur ou en or, plus de trois cents portent la classique marque DV.

Plusieurs auteurs ont discuté sur la signification de cette marque. Cela a paru peu important. Il est avéré, aujourd'hui, que cette marque désigne les produits de MENNECY-VILLEROY. Qu'importe qu'on la traduise par « de Villeroy », « Duché de Villeroy » ou « duc de Villeroy ».

Dans nos recherches autour de VILLEROY, nous avons trouvé maintes hautes bornes en grès du XVIII^e siècle, de 0,80 m de hauteur, qui indiquaient les limites du duché de VILLEROY, elles offrent toutes, sur la face qui doit regarder le duché de Villeroy, deux lettres DV et, à la face qui doit regarder la Seigneurie de MONDEVILLE, deux lettres PR (Port-Royal).

Généralement, ces deux lettres DV sont séparées et suivies d'un point ou d'une longue virgule. Sur les quatre cents pièces de porcelaine qui ont été citées, une centaine portent la marque habituelle DV, mais accompagnée d'une ou de plusieurs autres grandes ou petites lettres ou chiffres, également en creux sous l'émail. Que signifient ces nouvelles marques accessoires? Indiquent-elles un genre, une date, le nom du sculpteur ou du peintre? Nous avons examiné la chose de fort près, mais nous n'avons pu aboutir. Les lettres les plus fréquemment rencontrées sont les suivantes: PFD et g. Nous avons remarqué, très rarement il est vrai, les marques qui suivent: CFB en bleu, DV en or à côté de la marque en creux, DV. VD. Nous ne croyons pas qu'elles puissent indiquer si l'objet a été fabriqué à VILLEROY même ou à MENNECY par François BARBIN ou Jean-Baptiste BARBIN, ou encore par JACQUES et JULIEN.

Là s'arrête la documentation à laquelle je me suis référé.

Les quelques pièces que nous possédons et qui forment le début de notre collection, donnent une idée de la richesse de la production de la Manufacture de MENNECY-VILLEROY et sa renommée mondiale est un sujet de fierté pour notre petite ville.

R. CHEVALIER

LIBRAIRIE
JOURNAUX
PAPETERIE
LAYETTE
PARFUMERIE

3, rue de Milly - MENNECY

Le Château de Villeroy

par M. Joseph JUDITH
Maire-Adjoint

La description du château de VILLEROY, telle que nous la trouvons dans le très remarquable ouvrage de M. Aymé DARBLAY, nous fait regretter amèrement la disparition de cette noble demeure.

Voici ce qu'en dit du BREUIL, en 1639 :

« Cestz maison est des plus belles qui soient guères en FRANCE pour un particulier; aussi tous les Estrangers qui viennent à PARIS, ne s'en retournent guères en leur païs sans voir la maison de VILLEROY, qui est le chemin pour aller à FONTAINEBLEAU; on entre en icelle au travers d'une grande basse court, dans laquelle sont tous les offices nécessaires à une grande maison, comme escueries, sceliers, chambres et demeures des officiers. De ceste court, on entre par une porte dans une autre court, spatieuse, environnée de plusieurs logemens très bien bastis et entretenus. Là se voyent de grandes sales, galeries, par bas, embellis de tableaux et de riches peintures; au-dessus, sont les chambres et cabinets du ROY et de la ROYNE, dont les lambris sont tous dorez, avec des cheminées des plus belles qui se voyent, le tout très richement meublé. Auprès desquelles chambre, une allée au milieu, est la chapelle faite de menuiserie toute dorée. L'autel embelli de pilliers et festons dorez et un grand tableau au milieu. Après ces chambres s'en voyent encore plusieurs autres très belles et meublées, où l'on couche ordinairement. A côté de toutes ces chambres, est une haute galerie fort longue, dont les lambris et les bois des fenêtres sont tous dorez; en icelle galerie, se voyent quantité de très beaux

et riches tableaux où sont représentés plusieurs princes d'une très rare invention. En sortant de ce lieu, on entre dans un jardin médiocrement grand, enrichy de beaux parterres, fontaines, carreaux, bordures, cyprès et autres arbres de parade. De là, on entre dans le grand et spatieux jardin où sont un grand nombre de longues allées couvertes d'arbres de fustaye et au rencontre des allées, se voyent de très agréables cabinets faits de beaux bois et de verres, avec de belles tables de marbre et des sièges; au bout de ce jardin est un paillemail fort long et large, couvert d'arbres des deux costez, qui est chose grandement belle à voir; parmi ces allées sont quantités de belles statues faites de marbre et d'albâtre et plusieurs bassins qui reçoivent les eaux des fontaines; après ce grand jardin, clos de murailles de tous costez, est une grande garenne ou parc, où l'on peut s'exercer au plaisir de la chasse aux lièvres et aux lapins qui y sont en abondance. »

**

La visite de l'auteur semble copiée sur celle du Sr CASSIANO del POZZO: il entre par la gauche, traversant les communs, franchit la porte et, dans la cour d'honneur, il a, devant lui, les riches et grandes salles, au rez-de-chaussée, et les anciens appartements du Seigneur qui sont devenus ceux du Roi et de la Reine. Tournant à droite, il rencontre une galerie qui le conduit à la chapelle. Dans l'autre aile, il trouve d'autres belles chambres et une haute galerie fort longue.

Société MIGNON et FILS
« La Dauphine »

9 et 11, boulevard Henri-Dunant
CORBEIL (Essonne) [91] - Tél. 496.30.81 - 496.24.81

CURAGES D'EGOUTS - FOSSES ETANCHES - STATIONS D'EPURATION - FOSSES SEPTIQUES - DECANTATION - PUISARDS - CUVES A MAZOUT - DÉBOUCHAGES DE CANALISATIONS

Les Origines de Neufville de Villeroy

par M. Daniel CADOUX
Etudiant en lettres au lycée Louis-le-Grand

Le nom de Villeroy fut « porté par dix générations d'hommes d'Etat ou d'épée qui furent secrétaires d'Etat, ambassadeurs, maréchaux, ducs et pairs, sous les Valois ou les Bourbons ». Rappelons brièvement les grands noms de cette famille. Nicolas IV de Neufville (1543-1617), seigneur de Villeroy, fut successivement secrétaire d'Etat de Charles IX et de Henri III, puis de Henri IV et de Louis XIII. On nous a rapporté ce jugement d'Henri IV sur son ministre : « J'ai fait, aujourd'hui, plus d'affaires avec M. de Villeroy que je n'en avais fait avec les autres en six mois ».

Son fils Charles, marquis d'Alincourt et plus tard de Villeroy, négocia le mariage de Henri IV et de Marie de Médicis. Le fils de ce dernier, Nicolas V de Neufville (1598-1685), marquis, puis duc de Villeroy, Maréchal de France, prit part à presque toutes les guerres ou campagnes qui eurent lieu sous Louis XIII; il fut gouverneur de Louis XIV.

Son fils, François de Neufville (1644-1730), lui aussi Maréchal de France, se montra fin courtisan, mais général « malheureux » — on ne disait pas « incapable » — il se fit battre à Chiari (1701), fut pris à Crémone (1702), bataille

à propos de laquelle on chantait à la cour, à Paris et dans l'armée:

« Français, rendez grâce à Bellonne.
Votre bonheur est sans égal :
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre Général. »

Enfin, il fut vaincu par Marlborough, en 1706, à Ramillies. Gouverneur du jeune Louis XV, « il se montra médiocre et servile » mentionne le dictionnaire Larousse, faisant allusion au propos du courtisan flatteur qui s'adressait à Louis XV en ces termes : « Voyez, Sire, ce monde et ce peuple, tout cela est à vous, tout cela vous appartient, vous en êtes le maître ».

Enfin, le dernier de sa race, Gabriel-Louis de Neufville, duc de Villeroy, capitaine de la première compagnie des Gardes Françaises, fut incarcéré comme contre-révolutionnaire, bien qu'il n'eût ni émigré ni conspiré, et monta sur l'échafaud, le 9 floréal an II (28 avril 1794). En lui s'éteignait le nom des Villeroy.

Tous ces faits sont bien connus. Mais les biographies officielles et les dictionnaires de la noblesse font le silence sur l'origine roturière de cette illustre famille.

Saint-Simon raconte dans ses Mémoires le « trait cruel » qu'un perfide ami, le duc de Gesvres, fit, en 1699, au maréchal de Villeroy, François de Neufville, immortalisé dans le « Ménippe » des Caractères de La Bruyère (1688). « Impatient des grands airs du maréchal qui se pavanait derrière le fauteuil du roi, il lui rappela, sur un ton de charmant persiflage, que tous deux devaient s'estimer bien heureux; les Villeroy et les Gesvres avaient accumulé des charges, des gouvernements, des dignités, des biens sans nombre et leurs pères étaient des secrétaires d'Etat. « Arrêtons-nous là, Monsieur le Maréchal, s'écria-t-il, n'allons pas plus loin; car qui étaient leurs pères à ces deux secrétaires d'Etat ? De petits commis, et commis eux-mêmes; et de qui venaient-ils ? Le vôtre d'un vendeur de marée aux halles, et le mien d'un porteballe, et peut-être de pis... » Saint-Simon ajoute que le maréchal « eût voulu être mort, beaucoup mieux encore l'étrangler ».

En effet, le Maréchal de Villeroy était issu d'une « famille de marchands de marée anoblis par les charges publiques ». Le plus ancien que nous connaissons est Richard Neufville, qui mourut le 18 février 1401. Dieppois, vendeur de poisson de mer à la Halle de Paris, il s'établit dans la capitale et y épousa la fille d'un bourgeois, Simonne de Gisors.

Son fils, Nicolas, fit comme lui le commerce de la marée. Il devint échevin de la ville de Paris, en 1429, puis en 1435 et en 1442. D'après une ordonnance de Charles V, cette fonction conférait la noblesse transmissible. Il mourut le 4 août 1471.

Le fils de ce dernier, Simon de Neufville, vendit aussi du poisson et fut élu échevin, en 1479 et en 1481.

Celui des Neufville, qu'on désigne comme « premier du nom » (car il y eut cinq Nicolas de Neufville !), est Nicolas, le fils du marchand et échevin Simon, et le chef de cette lignée de secrétaires du roi, les seuls qu'avouaient les ducs et pairs en amplifiant un peu leur rôle. Car, disait ironiquement un triolet de l'an 1695 :

De père en fils, les Villeroy
Ont tous été des gens de plume;
Ils n'ont point eu d'autres emplois,
De père en fils, les Villeroy.

A partir de Nicolas I de Neufville (mort en 1549), les charges n'ont cessé d'accroître le pouvoir et la force politiques de cette famille qui avait acquis, en 1524, le Domaine de Villeroy, ce petit hameau de Mennecey, qu'elle posséda pendant 270 ans, et qui devait laisser son nom à l'une des plus grandes dynasties françaises de l'ancien régime.

QUINCAILLERIE
— MENAGE —
CHAUFFAGE
MAROQUINERIE

L. DEWOLF

2, rue de l'Arcade - MENNECEY - Tél. : 498.01.47

ELECTROMÉNAGER
JOUETS - CADEAUX
TOUT LE JARDINAGE
— PEINTURES —

LES ARTISTES DE NOTRE RÉGION

par M. Maurice COLAS
Président fondateur

Notre contrée du Hurepoix, si riche en trésor artistiques peut s'enorgueillir de compter parmi ses habitants une pléiade de peintres, floraison sympathique due, sans doute, à la proximité de FONTAINEBLEAU, ou l'école de BARBIZON, au début du siècle, fut le berceau des impressionnistes. C'est pourquoi, notre jeune groupement, il y a près de dix ans, allait trouver une sérieuse audience, non seulement dans notre petite cité, mais aussi, dans toute la région sud et même auprès des Parisiens. Bien soutenu par une Municipalité jeune, dynamique, notre 8^e salon de novembre

1967 fut, à l'image des précédents, un succès tant par le nombre des visiteurs (trois mille pour les trois jours) que par le nombre des exposants (quarante-deux) : peinture de toutes les écoles, céramique, verrerie d'art, reliure, travaux à l'aiguille, etc. Le vernissage eut lieu le 18 novembre, sous le haut patronage de M. ORSETTI, préfet de l'ESSONNE, de M. PROST, président du Conseil général, de M. BOSCHER, député, de MM. DENIS et LONGUET, conseillers généraux, de M. J.-J. ROBERT, conseiller général, maire de MENNECEY, de MM. JUDITH et GIBERT, adjoints, de MM. les Conseillers Municipaux de MENNECEY et de MM. les Maires des localités voisines.

Notre invité d'honneur, A. HAMBOURG, nous présenta une délicieuse « Fête de la mer ».

Un vin d'honneur réunit tant à la mairie qu'à « La Croix Champêtre » les personnalités officielles que les exposants.

Une sortie fut organisée le 11 juin qui réunit les membres actifs et honoraires avec comme but les Florales d'ORLEANS. Le déjeuner eut lieu à CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE, visite ensuite de SULLY-SUR-LOIRE et de son château et du musée de la Chasse et enfin GIEN. Cinquante personnes participaient à cette sortie.

Nous aurons une pensée émue pour notre ami M. HOCHÉID, peintre et tapissier à la Manufacture des GOBELINS, exposant fidèle à tous nos salons, que nous avons conduit à sa dernière demeure. Une délégation représentait notre groupement au service d'obsèques en l'église du COUDRAY-MONCEAUX.

PALMARÈS 1966-1967

ÉCOLE DE GARÇONS

par M. JACQUET
Directeur

C.P. Garçons - Cour préparatoire.

Prix d'honneur : REY Christophe et BARTHEL François.

Prix d'excellence : BLANCHET Eric et LAMANDÉ Thierry.

Cours élémentaire (1^{re} année).

Prix d'honneur : PETELH Gérard et BERTHOD Pierre.

Prix d'excellence : RACINE Philippe.

Cours élémentaire (2^e année).

Prix d'honneur : SEMENCE Gwenaël.

Prix d'excellence : BERTRAND Philippe.

Cours moyen (1^{re} année).

Prix d'honneur : BERTHOD Michel et SAUMANDRE Pierre.

Prix d'excellence : POTEAU Richard et LOUETTE Jean-Marie.

Cours moyen (2^e année).

Prix d'honneur : SCIBERRAS Jean-Christophe.

Prix d'excellence : RACINE Xavier et GALZIN Jean-Jacques.

Fin d'études.

Prix d'honneur : CHEVRIER Guy.

Prix d'excellence : LOPEZ Juan.

Entrée en 6^e.

BOURDIER Jean-Michel, EITO Alain, FOURNIER Henri, FOURNIER Patrick, GALZIN Jean-Jacques, GARREAU Jacky, HEBERT Dominique, JUDITH Stéphane, LEBLANC Dominique, PELLETIER Dominique, POULIGNY Patrick, RACINE Xavier, SCIBERRAS Jean-Christophe.

C.E.P.E. (filles).

ALLAIS Martine, DUEZ Danielle, KUNTZ Monique, O'REILLY Barbara, PION Joëlle, SEGRETAIN Marie-Thérèse.

C.E.P.E. (garçons).

ARFEUILLERE Dominique, BAUJARD Claude, BOURDOISEAU Jean-Luc, BRISSOLAY Daniel, CHEVRIER Guy, GIULIANI Daniel, GUET Jean-Claude, LAUMAILLE Joël, LOPEZ Juan, MARCHE Didier.

Entrée 1^{re} C.E.T. CORBEIL-ESSONNES (commercial).

DUEZ Danielle, PION Joëlle, LAUMAILLE Joël.

MONTMIRAULT (électricité).

GUET Jean-Claude, LOPEZ Juan.

MONTMIRAULT (ajustage).

ARFEUILLERE Dominique, GIULIANI Daniel, MARCHE Didier.

MONTMIRAULT (menuiserie).

CHEVRIER Guy, LAUMONNIER Christian.

ETIOLLES (emploi de collectivité - couture).

RANDRIANARISON Viviane, SEGRETAIN Marie-Thérèse, ALLAIS Martine.

4^e d'accueil (Lycée de CORBEIL-ESSONNES).

O'REILLY Barbara.

Au 10 mars 1967, l'effectif des garçons inscrits était de 174.

Au 10 mars 1968, l'effectif des garçons inscrits était de 206, soit une augmentation de 18 %.

ÉCOLE DE FILLES

par Mme BOUKHOBZA
Directrice

CLASSES ENFANTINES

Prix d'honneur : CHEVRIER Pascal, DEULCEUX Nathalie, DUEZ Christine.

Prix d'excellence : PARIZE Alain, LECHEVILLER Laure, LEBLANC Alain.

CLASSES PRIMAIRES

Cours préparatoire.

Prix d'honneur : POTELET Anne-Marie.

Prix d'excellence : GILLET Véronique.

Cours élémentaire 1^{re} année.

Prix d'honneur : ZAGOREC Monique.

Prix d'excellence : FESSARD Agnès.

Cours élémentaire 2^e année.

Prix d'honneur : CARGOUET Claudine, CHAUVET Christine.

Prix d'excellence : DESAULES Martine.

Cours moyen 1^{re} année.

Prix d'honneur : GOSENT Sylvie, LEITE da MOTA Marie.

Prix d'excellence : CAULIER Brigitte, LEGER Véronique, SCIBERRAS Armelle.

Cours moyen 2^e année.

Prix d'honneur : LAVIGNE Frédérique.

Prix d'excellence : LE TOHIC Chantal, BIGOT Gabrielle, LAUNET Mireille.

Eèves admises en 6^e.

AMBROGI Doris, BACHIMONT Annick, BIGOT Gabrielle, CLEMENT Pascale, CANET Micheline, DESIR Brigitte, GAIE Ghislaine, LAVIGNE Frédérique, LE TOHIC Chantal, LAUNET Mireille, LEVIEIL Martine, MARET Chantal, MARTINEAU Hélène, MARGUIER Annie, OSTROWSKY Annie, SCOLAN Ghislaine, SEGRETAIN Marylène, TROUSSELIE Solange, CULOT Françoise, COLAS Patricia.

L'effectif est en augmentation continue :

Janvier 1967 : 138 en primaires et 152 en maternelles.

Janvier 1968 : 190 en primaires et 200 en maternelles, ce qui donne une progression de 37 % et de 32 % respectivement.

Aussi, a-t-il été nécessaire de détacher les classes enfantines de l'école des filles, en ouvrant, le 5 janvier 1968, l'école maternelle de « La Jeannotte », dirigée par Mme REY, et de créer une 5^e, puis une 6^e classes primaires.

PLANTES FLEURIES - PLANTES VERTES FLEURS NATURELLES

GERBES
CORBEILLES
COURONNES



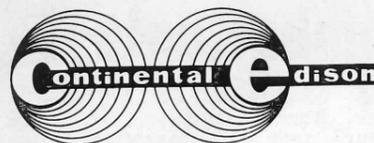
jean
KWIATEK

Horticulteur-Fleuriste

29, rue du Bel-Air, 29

Téléphone : 498.01.27

MENNECY



TOUJOURS
A VOTRE SERVICE

L. SIMÉON

RADIO - TÉLÉVISION - MÉNAGER

Sonorisation tous genres : salles, plein air

INSTALLATIONS ANTENNES TV

17, rue de Milly - MENNECY - Tél. 498.02.84

Service après vente
assuré

DÉPANNAGES
toutes marques

PATHE
MARCONI
LA VOIX DE SON MAÎTRE

L'Amicale Laïque

par Mme JACQUET

Présidente

En 1967, le nombre des cotisants s'est élevé à 304. La traditionnelle tombola a été organisée dans les conditions habituelles, son tirage ayant lieu le jour de la distribution des prix.

Trois sorties en autocar ont aussi été organisées. Le 18 mai : visite de l'aéroport d'ORLY, suivie d'un déjeuner en plein air en forêt de Sénart (trois autocars avec 156 enfants, garçons et filles du C.M. 1 au F.E.).

Le 1^{er} juin : visite du zoo de VINCENNES (quatre autocars avec 202 enfants, garçons et filles, du C.P. au C.E. 2 inclus).

Enfin le 3 septembre : 42 adultes sont allés, pour un dimanche, à VOUVRAY. Cette sortie se situant absolument hors budget, puisque les frais en ont été entièrement supportés par les participants.

PERSPECTIVES 1968 :

Le nombre d'enfants d'âge scolaire a encore augmenté, environ 400 en janvier 1968. Il va encore progresser d'ici la fin de l'année et cela va obliger l'Amicale à reconsidérer son programme de sorties. Il devient impossible, pour des raisons évidentes de finances et de surveillance, de déplacer un aussi grand nombre d'enfants.

C'est ainsi que l'Amicale organisera une visite du palais de VERSAILLES pour les enfants du C.M. 1 au F.E. (3 cars) et une sortie d'adultes en Champagne, le premier dimanche de septembre.

Pour les enfants du C.P. au C.E. 2 inclus, une séance récréative est envisagée.

Enfin, conjointement avec la Caisse des Ecoles, l'Amicale participera à l'organisation des arbres de Noël et des prix.

Cinq nouveaux membres ont été élus par l'assemblée générale du 28 février 1968 : Mmes DESAULES, GALZIN et LAYE, MM. CHANGENET et REY.

Le bureau est ainsi constitué :

Président d'honneur : M. ALLAIS M.

Présidente : Mme JACQUET.

Vice-Présidents : Mme BOUKHOBZA, M. JACQUET.

Trésorier : M. BRES.

Secrétaire : Mme LAYE.

Membres : Mmes DESAULES, GALZIN, POTEAU ; MM. CANHAC, VIENNE, DELAIGUE, GUILLEMIN, SEMENCE, CHANGENET, REY.

Amicale des Anciens Combattants

par M. Marcel ALLAIS

Président

Comme elle le fait chaque année depuis sa fondation, l'Amicale a tenu son assemblée générale annuelle le 22 octobre 1967, à la Maison des Associations, pour délibérer sur le compte rendu de son activité et sur le compte rendu financier, puis pour procéder au renouvellement de son bureau.

Après l'approbation de ces questions à l'ordre du jour, le Président a rappelé que, conformément aux décisions prises par le bureau, différents secours ont été accordés aux membres en cours de maladie ou dans le besoin.

Il a, en outre, fait connaître à l'assemblée que sur son intervention ou sur celle de son Vice-Président, l'Amicale avait reçu un accueil favorable aux demandes d'aide formulées à l'Office National des Anciens Combattants, à VERSAILLES, pour ceux de ses membres se trouvant dans une situation difficile, de même que pour les veuves des décédés.

Le Président fait ensuite remarquer que le 11 novembre 1968 étant le 50^e anniversaire de l'armistice de 1918, cette journée devait être commémorée tout particulièrement.

Sur sa proposition, l'assemblée a décidé, à l'unanimité, qu'à cette occasion un banquet serait organisé pour fêter dignement ce cinquantenaire, et a donné mission à son bureau de prendre toutes dispositions à cet effet.

Le Secrétaire rappelle ensuite à l'assemblée qu'à la demande de plusieurs de ses membres anciens prisonniers de 1939-1940, et sur la proposition de M. le Maire, la section de l'Association des anciens prisonniers devait tenir une assemblée ce même jour, en vue de décider de sa fusion avec l'Amicale.

Or, ce projet étant resté sans suite, et un certain nombre d'anciens prisonniers ayant formulé le désir de se joindre aux anciens prisonniers déjà membres de l'Amicale, l'assemblée a pris la décision immédiate d'accepter leur adhésion.

En raison de l'importance de l'effectif représenté par l'ensemble de ces anciens prisonniers comme membres de l'Amicale, les statuts de l'Association seront modifiés en conséquence et, par la même occasion, le siège social sera transféré à la Maison des Associations.

Comme il en a toujours été ainsi, l'Amicale était présente par une délégation aux convois de ses membres décédés.

Elle était également présente aux manifestations et cérémonies patriotiques, qui se sont déroulées au cours de l'année, en déposant notamment une couronne au monument aux morts.

Le 11 novembre 1967 a été marqué, comme de coutume, par la vente des bleuets dont le produit est destiné à la caisse de secours de l'Amicale.

La journée s'est terminée par un vin d'honneur offert par l'Association à tous ses membres et à leurs épouses, dans une ambiance toute de camaraderie, rappelant celle des années 1914-1918, et auquel assistaient M. J.-J. ROBERT, maire et conseiller général, qui a bien voulu nous honorer de sa présence, ainsi que M. JUDITH, maire adjoint, et M. GOMBAULT, maire d'ORMOY.

- Union Nationale des Anciens Combattants -

par le Président A. GIRAUD

L'Association dite « Union Nationale des Combattants », sous-section de MENNECY, a renouvelé son bureau le 18 février dernier.

Elle a présenté l'évolution constante du monde combattant de notre époque.

Pour célébrer le 50^e anniversaire de la victoire de 1914-1918, neuf associations viendront se joindre à elle, à son congrès qui aura lieu à STRASBOURG. Ce sont : l'Association des Combattants de l'Union Française, les Anciens des Dardanelles, l'U.N.M.R.A.C., la 3^e D.I.A., la Fédération de l'Artillerie, la Fédération Nationale des Combattants hors de France, l'Organisation de résistance de l'Armée, les prêtres anciens combattants, l'Union nationale des Combattants d'A.F.N. En 1967, les Mutilés réformés ont fusionné avec elle.

Pourquoi l'U.N.C. ?

Parce que cette Association apolitique a toujours été la plus forte dans les années d'après guerre 14-18 et s'est renforcée en défendant les Combattants des divers théâtres d'opérations, qu'elle a appelés : « Les générations du Feu », titre porté par son drapeau à MENNECY. Elle s'étend, non seulement sur tout le territoire, mais sur presque toute l'Union française.

Parce que ceux qui, ayant appartenu à des Associations dites régimentaires ou locales ou encore Anciens

d'Indochine, Anciens P.G., Rhin et Danube, etc., l'ont préférée, car ils ont trouvé dans notre Association une union incroyable de simplicité et de force à la fois.

Dans le contexte européen, la section de CORBEIL-ESSONNES a signé, à CORBEIL, le 10 mars, avec les Combattants prisonniers allemands de SINDELFINGEN, le jumelage des deux Associations d'anciens Combattants. Si cela paraît dur pour les aînés et aussi pour les P.G. de 45, c'est pourtant pour préparer l'avenir de nos enfants, afin qu'ils n'aient pas à subir les sacrifices que nous avons consentis; il ne doit plus y avoir de haine entre ces deux jeunesse. Ce doit être notre combat dans la paix.

Pour renforcer cet état d'esprit, la médaille du Combattant de l'Europe a été créée. Tout possesseur de la carte du Combattant peut demander, auprès de son bureau de section, les renseignements nécessaires, afin d'établir, à la Chancellerie, les diplômes requis pour le port de cette décoration.

Voici le bureau de la sous-section de MENNECY :

Président : M. GIRAUD.

Secrétaire : M. LE DUDAL.

Trésorier : M. R. BRUNOT.

Porte-drapeau : M. ZAJAC, ancien de Cassino.

Porte-drapeaux adjoints : MM. PLOTIAU et VOISIN.

Membres : MM. BOURDOISEAU, LABAT, POISSON et ROBLIN.

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT - INSTALLATION - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL

DÉPANNAGE

CHAUFFE-EAU

CHAUDIÈRE

Maison BRASSART

Technicien et Thermicien

68, rue Canoville - MENNECY - Tél. 498.01.87

MAÇONNERIE

CARRELAGE

CHEMINÉES TOUS STYLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

TOLERIE INDUSTRIELLE

GESBERT DENIS & Cie

Siège social :

21-21 bis, rue du Champ-d'Épreuves

CORBEIL-ESSONNES

Tél. : 496.02.59

BOUCHERIE - TRIPERIE - VOLAILLES

Viande de première qualité

R. Choureau

7, rue du Puits-Massé - MENNECY - Tél. 498.00.18

La Croix Rouge Française

Section de Mennecy

par M^{me} SEBILEAU

Présidente

Il est éminemment utile de signaler l'œuvre bien-faisante de la Croix Rouge sur le plan communal.

Outre son action principale qui est bien connue, et qui s'exerce en tous lieux et en toutes circonstances nécessitant son efficace intervention, elle se penche sur les détreffes et s'efforce de les soulager dans la mesure de ses moyens.

Encore cette année, n'a-t-elle pas procédé à la distribution de colis d'alimentation, agrémentés de gâteries, dont ont été bénéficiaires un certain nombre de nos concitoyens et concitoyennes qui ont été très touchés de cette gentillesse à leur égard.

La Croix Rouge fait le bien.

Soyez donc généreux envers elle, vous contribuerez ainsi à son œuvre exemplaire de solidarité.

Menuiserie G. TRICOT

AGENCEMENT
DÉCORATION

APPARTEMENTS
MAGASINS

21, rue de Milly - MENNECY - Tél. 498.01.15

UN AN DÉJÀ !

par M. J.-F. RIVIERE

Président

et M. C. FLEURY

Trésorier

Parmi les différentes activités, il en est une qui, aux yeux du public, semblerait réservée à une catégorie de privilégiés, alors qu'il en est tout autrement.

Créée le 18 mars 1967, elle réunit aujourd'hui une quinzaine d'adeptes qui essaient d'enrichir leurs connaissances dans le domaine de la timbrologie. C'est une section en pleine expansion qui, maintenant, joue un rôle parmi les innombrables activités culturelles de notre localité. Elle a su démontrer et surtout prouver que son rôle n'est pas négligeable au sein de notre « logis ». Aujourd'hui, c'est une section des plus dynamiques.

Les 14 et 15 octobre de l'année passée, vous avez pu admirer sa première création qui, nous espérons, en appelleront d'autres dans un avenir prochain. C'était, en effet, la première exposition philatélique de notre section et nous sommes fiers, aujourd'hui, dans cet exposé, d'en faire son éloge.

M. Jean-Jacques ROBERT, maire et conseiller général de notre nouveau canton, a eu le plaisir de couper son premier ruban lors de l'inauguration de l'exposition. Après délibération du jury, des coupes et des lots de timbres sont venus primer les meilleures réalisations.

Le prix d'honneur a été décerné au Club IBM France; des coupes d'ensembles ont été attribuées aux sociétés Loisirs et Culture Renault et aux échanges franco-allemands (DDR).

Parmi les prix individuels, quatre d'entre eux ont échoué à notre section.

A noter : M. PACORY, pour une sélection d'enveloppes première liaison aérienne Air France.

M. FLEURY, avec une présentation inattendue sur les villes et provinces françaises.

CENTRE HIPPIQUE

FONTENAY-LE-VICOMTE (Tél. 18)

— Reprises en Manège

— Promenades - Obstacles

sous contrôle d'un instructeur diplômé

PRÉPARATION AUX EXAMENS

AUTOCARS GIBERT

EXCURSIONS

75, rue Jean-Jaurès — MENNECY (Essonne)

Téléphone : 498.01.25

M. GARRY, avec les premières émissions vaticanes.

M. RIVIERE, avec une épopée retraçant la campagne du général LECLERC du Tchad au Rhin.

Le Club IBM a tenu à récompenser le plus jeune exposant : M. Michel FERRAND, de MENNECY, pour une présentation insolite du musée imaginaire sur mosaïque d'enveloppes. Un vin d'honneur, à la Maison de la Culture, est venu clore cette belle journée qui restera dans nos pensées.

Le lundi matin, sur l'initiative de M. le Maire et avec l'aimable participation du corps enseignant, plus de 150 garçons et filles sont venus découvrir cette nouvelle méthode d'enseignement par le timbre.

Une enveloppe souvenir a été éditée et répandue dans la France entière, grâce à l'aimable complaisance de tous nos amis connus et même de ceux que nous devinions penchés sur un album ou sur un catalogue. Les lumières se sont éteintes, mais la vie continue au sein de notre section, déjà nous sommes sollicités pour participer à une exposition au mois de mai, à BOULOGNE-BILLANCOURT, et dans les milieux informés, on entend chuchoter que la prochaine exposition, au cours de l'année 1969, possèdera un bureau temporaire officiel des P. et T.

Notre section est toujours présente sur tous les fronts pour apporter sa part dans l'héritage culturel de notre chère ville de MENNECY.

||| SOFRANELEC |||

3, RUE DE LA FONTAINE

Tél. 498.00.39 — 498.01.55

MENNECY

« AU RENDEZ-VOUS DES PECHEURS »

E. ROCHE

— CAFÉ - BAR —
ARTICLES DE PÊCHE

4, rue du Général-Pierre
91 - MENNECY — Tél. : 498.00.91

Renseignements utiles

MAIRIE : place de la Mairie. Tél. 498.00.59.
Bureaux ouverts au public de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
Secrétariat : Mlle LABORDE, secrétaire générale.
Etat civil : Mme MARTIN.
Comptabilité : Mme LE ROUX.
Secrétaire adjointe : Mlle VENIANT.

POMPIERS : appeler le 498.00.59 à la Mairie. En cas de non-
ponse; le 498.00.19 à la Gendarmerie. Capitaine DHONT.
Tél. : 498.01.74.

GENDARMERIE : avenue de Villeroy. Tél. 498.00.19.

MÉDECINS :

Dr KELEKIS, rue du Puits-Massé. Tél. 498.02.14
Dr LEON, rue du Petit-Mennecy. Tél. 498.01.69.
Dr LYAUTEY, rue de la Fontaine. Tél. 498.01.07.

PHARMACIEN : M. ALLEMAND, rue de la Croix-Boissée.
Tél. 498.00.36.

AUXILIAIRE MEDICAL, MASSEUR : M. GARNIER, rue de
Milly. Tél. 498.01.29.

CHIRURGIEN-DENTISTE : M. CHENAUD R., 22, rue de Milly.

NOTAIRE : M^e GILLES, rue de Bel-Air. Tél. 498.00.04.

HUISSIER : M^e PAPILLON, rue de Bel-Air. Tél. 498.00.33.

SERVICE DES EAUX : Société Lyonnaise des Eaux à Ville-
neuve-Saint-Georges. Tél. 922.05.70. Service de Sécurité :
Tél. 921.43.52.

ELECTRICITÉ ET GAZ DE FRANCE : 36, boulevard Bros-
solette, à Brétigny-sur-Orge. Tél. 05.24, à Arpajon.

PONTS ET CHAUSSÉES : Subdivision, 3, rue de Seine, à
Corbeil-Essonnes. Tél. 496.07.37 à Corbeil-Essonnes.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS : rue de la Sablière.

PERCEPTION DE MENNECY : en résidence à Ballancourt.
Tél. 498.01.25.

CONTRIBUTIONS DIRECTES : 33, avenue Carnot, à Corbeil-
Essonnes. Tél. 496.03.57, Corbeil-Essonnes.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES : 33, avenue Carnot, à Cor-
beil-Essonnes. Tél. 496.03.57, à Corbeil-Essonnes.

HOPITAL-HOSPICE GALIGNANI : 1, Montagne de l'Hospice,
à Corbeil-Essonnes. Tél. 496.01.13, à Corbeil-Essonnes.

SECURITE SOCIALE : Caisse Primaire, 1 bis, rue P.-Sémard, à
Corbeil-Essonnes. Tél. 496.00.95 à Corbeil-Essonnes.

ENSEIGNEMENT :

Ecole primaire de garçons, rue de l'Ormeteau.
Directeur : M. JACQUET. Tél. 498.01.67.
Ecole primaire de filles, rue des Ecoles.
Directrice : Mme BOUKHOBZA. Tél. 498.01.67.

CULTE CATHOLIQUE : Eglise Saint-Pierre. M. l'Abbé
BOURGEOIS, curé. Tél. 498.01.18.

TRANSPORTS :

S.N.C.F. : Gare de Mennecy. Tél. 498.00.58.
Autocars GIBERT, rue Jean-Jaurès, à Mennecy. Tél. 498.01.25.
Autocars RENAULT.

Autocars CITROEN.

Taxi : M. LE BRIZE, résidence des Hautes-Châtries, à
Mennecy. Tél. 498.01.58.

BANQUES :

CREDIT LYONNAIS, place de la Mairie, bureau périodique.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, rue de Milly, bureau périodique.

TRIBUNAUX :

TRIBUNAL D'INSTANCE : Mairie de Corbeil-Essonnes.
Tél. 496.01.28, à Corbeil.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE : Palais de Justice
de Corbeil. Tél. 496.01.85, à Corbeil.

CHAMBRE DE COMMERCE : 14, quai Bourgoïn, à Corbeil-
Essonnes. Tél. 496.04.06, à Corbeil.

SOCIÉTÉS OU ASSOCIATIONS :

COMITÉ DES FETES : Mairie de Mennecy.
Président : M. R. ROY.

CLUB SPORTIF DE MENNECY : Mairie.

Président : M. J. JUDITH.

Section d'Athlétisme. Président : M. L. DELAIGUE.

Section de Tennis. Président : M. MARIE.

Section de Boules. Président : M. TIROUFLET.

FANFARE DE MENNECY, Mairie.

Président : M. R. NICE.

Directeur : M. G. LOUET.

CLUB DES DEBROUILLARDS, Mairie.

Président : M. G. BAULIEU.

LES ARTISTES DE NOTRE REGION, Mairie.

Président : M. M. COLAS.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS, Mairie.

Président : M. M. ALLAIS.

U.N.C., SOUS-SECTION DE MENNECY.

Président : M. GIRAUD, à Ormoy.

SOCIÉTÉ DES MEMBRES HONORAIRES DES SAPEURS-
POMPIERS, Mairie.

Président : M. J. JUDITH.

AMICALE LAIQUE, Ecole publique de garçons.

Présidente : Mme JACQUET.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE, Mairie.

Présidente : Mme SEBILEAU.

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE — FORCE ET LUMIÈRE — DÉPANNAGE
ELECTROMÉNAGER - RADIO - ELECTROPHONES - DISQUES - LUSTRIERIE - JOUETS

Michel Morice

3, rue Général-Leclerc - MENNECY - Tél. 498.01.38

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

Facilités de paiement (Créditélec)

PAPETERIES

LECOURSONNOIS

Téléphone : 498.00.49

MENNECY (Essonne)

MENUISERIE GÉNÉRALE

Meubles « FORMICA », etc...



A. BOURRE

13, rue du Puits-Massé

MENNECY

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

TOUS TRAVAUX DE V.R.D.

Terrassements — Routes — Canalisations

Les Travaux Routiers

Téléphone : 496.26.60
496.30.73

50, rue de la Dauphine
CORBEIL-ESSONNES

Garage

R. CHAMAURET

6, rue du Petit-Mennecy - MENNECY - Tél. 498.00.21

TOURISME et POIDS LOURDS

VENTE

neuf toutes marques

SECURITE SERVICE

Station Réparation agréée n° 111

OCCASIONS

TOURISME et POIDS LOURDS

ALIMENTATION GÉNÉRALE - CRÈMERIE

Spécialités et Vins DAMOY

Maison POUGET

3, rue de l'Arcade
LIVRAISON A DOMICILE

MENNECY

Téléphone 498.00.57

CHARPENTE - ESCALIERS - MENUISERIE

R. FRENARD

Place de la Croix-Champêtre
Tél. 498.01.21 - MENNECY



TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
REVÊTEMENTS DE SOLS - PAPIERS PEINTS

MOQUETTES - TAPIS - TISSUS D'AMEUBLEMENT
TENTURES - VOILAGE - DESSUS DE LIT
TRINGLES A RIDEAUX

2, place de la Mairie - MENNECY

TAPISSERIE

La MONTTOISE

Téléphone : 498.01.95



Simone

Coiffure

pour

Dames

Petit

21, rue de la République

MENNECY - Tél. 27

COMME UN MILLION DE CAMPEURS

FAITES CONFIANCE A...



Jean-Jacques ROBERT

91 - MENNECY
TELEPHONE 498.00.52

SPORTS D'ÉQUIPES
EQUIPEMENTS SPORTIFS